



A la Recherche d'une Paix Durable

Enquête de la Population dans l'Est de la République
Démocratique du Congo sur les Perceptions et Attitudes
envers la Paix, la Sécurité, et la Justice

Patrick Vinck and Phuong Pham



Harvard Humanitarian Initiative
& Programme des Nations Unies pour le Développement
SÉRIE SUR LA PAIX, LA JUSTICE ET LA RECONSTRUCTION

(Traduit de l'anglais)

Vinck P, Pham PN (2014). A La Recherche d'une Paix Durable: Enquête de la Population dans l'Est de la République Démocratique du Congo sur les Perceptions et Attitudes envers la Paix, la Sécurité, et la Justice. Harvard Humanitarian Initiative, Programme des Nations Unies pour le Développement.

Pour plus d'informations, visiter www.peacebuildingdata.org

Copyright © 2014, Vinck, Pham – Harvard Humanitarian Initiative et Programme des Nations Unies pour le développement, All Rights Reserved.

Design et Layout: Patrick Vinck
Couverture: Austin McKinley

ISBN No: 978-0-9960680-1-7

A la Recherche d'une Paix Durable

Enquête de la Population dans l'Est de la République
Démocratique du Congo sur les Perceptions et Attitudes
envers la Paix, la Sécurité, et la Justice

Patrick Vinck, Ph.D.
Phuong N. Pham, Ph.D.

Publié par

Harvard Humanitarian Initiative
Harvard School of Public Health
Brigham and Women's Hospital
et

Programme des Nations Unies pour le Développement

SÉRIE SUR LA PAIX, LA JUSTICE ET LA RECONSTRUCTION
(peacebuildingdata.org)

Cambridge, Massachusetts
2014

CONTENU

Résumé.....	i
1. Introduction	1
2. Contexte	3
3. L' étude.....	11
3.1. Conception de l'Enquête et Échantillon	12
3.2. Outils d'Enquête	13
3.3. Collecte et Analyse des Données	15
3.4. Limitations	17
3.5. Caractéristiques des Répondants	19
4. Dynamiques Sociales et Moyens de Subsistance.....	21
4.1. Priorités des Répondants	21
4.2. La Paix	23
4.3. Services	26
4.4. Pauvreté et Moyens de Subsistance	28
Cadre 1: Information	30
4.5. Relations Sociales et Engagement Communautaire	34
5. Sécurité	44
5.1. Sentiment de Sécurité	44
Cadre 2 : Proximité et Sécurité	48
5.2. Sources de l'Insécurité: les Activités Criminelles	49
5.3. Acteurs de la Sécurité	49
5.4. Perception des Acteurs de la Sécurité	52
5.5. Services et Responsabilisation des Acteurs	54
Cadre 3 : Violences liées à la Guerre Depuis 2002	56
5.6. Renforcement de la Sécurité	59
6. Justice.....	61
6.1. Dispute et Mécanismes de Résolution des Conflits	61
6.2. Définition de la Justice	63
6.3. Connaissance, Accès, et Confiance	64
6.4. Perception du Système de Justice	67
Cadre 4 : Genre et Justice	69
6.5. Justice et les Violences liées à la Guerre	71
Cadre 5 : La Cour Pénale Internationale	72
7. Conclusions & Recommandations	73
Auteurs et Remerciements	76

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'une étude menée entre Novembre et Décembre 2013, dans l'est de la République Démocratique du Congo (RDC) pour évaluer les perceptions, les connaissances et les attitudes de la population au sujet de la paix, de la sécurité et de la justice. L'étude, basée sur une méthode mixte, comprenait une enquête auprès de 5166 résidents adultes choisis au hasard, Les résultats sont représentatifs de la population adulte des territoires¹ et des grands centres urbains dans les provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu et le district de l'Ituri. L'étude visait à contribuer à une meilleure compréhension des questions suivantes:

1. Quel est le sentiment de sécurité de la population et comment perçoit-elle les acteurs de la sécurité?
2. Quelles sont les connaissances, l'accès et la perception de la justice et des acteurs de justice au sein de la population?
3. Quelles sont les sources de tensions et de facteurs qui entravent ou promeuvent la cohésion sociale?
4. Quelles sont les priorités de la population?
5. Quelle est la prévalence des diverses formes de violence et de crimes?
6. Comment sont adressés/résolus les disputes et les crimes? Par qui? Comment ces processus sont perçus?
7. Comment sont perçus les progrès envers la paix et la stabilisation?
8. Comment sont perçues les institutions et leur capacité de réponse?

¹ Les Provinces de la RDC sont divisées en districts et villes. Les districts sont divisés en territoires.

Les résultats (détaillés dans ce rapport) décrivent les défis que représentent la construction d'une paix durable, de la sécurité et de la justice après des décennies de conflits et la mauvaise gouvernance. Les principaux résultats sont résumés ici.

Les priorités des répondants pour eux-mêmes et pour le gouvernement mettent en évidence la nécessité de poursuivre la consolidation de la paix et la sécurité, ainsi que la revitalisation économique. Pour les répondants, la réalisation d'une paix durable est possible (92%), mais il faudra un large éventail de mesures, y compris avoir un dialogue inter-ethnique (31%), battre les groupes armés (26%), établir de la vérité sur les conflits (17%), arrêter ceux responsables des violences (16%), créer des emplois et relancer l'économie (16%), et avoir un dialogue avec les groupes armés (15%). Les répondants identifient le plus fréquemment le gouvernement (73%) comme l'acteur clé qui doit prendre des mesures pour la paix, suivi par Dieu (35%), et la population / les communautés elles-mêmes (30%).

Malgré le rôle critique du gouvernement pour ramener la paix, les répondants s'interrogent sur la volonté du gouvernement à améliorer la sécurité, la paix et les services de base. Seulement la moitié des répondants (57%) croient que le gouvernement s'emploie à améliorer la sécurité, et un peu plus (61%) croit qu'il travaille à établir la paix. Seulement 29 pourcent croient que le gouvernement s'emploie à améliorer leur vie quotidienne. En 2008, une enquête de référence sur les mêmes indicateurs a montré que 56 pourcent des répondants croyaient que le gouvernement travaillait à améliorer leur vie quotidienne. Les résultats suggèrent une diminution de la confiance que le gouvernement s'emploie à améliorer les conditions des personnes interrogées.

Selon les données, les relations sociales montrent une amélioration entre 2008 et 2013. En 2008, seulement 60 pourcent des répondants au sondage classaient positivement leurs relations avec les membres de tout autre groupe ethnique, par rapport à 79 pourcent en 2013 (Il n'est pas fait référence à la nationalité / pays d'origine). Le changement le plus important s'est opéré dans le Nord-Kivu, où 78 pourcent des répondants étaient satisfaits de leurs relations avec les membres d'autres groupes ethniques, comparé à 52 pourcent en 2008. Les répondants ont estimé être généralement encore plus confortables dans des situations sociales en présence d'anciens combattants.

Le sentiment de sécurité des répondants montre également une amélioration au fil du temps. Par rapport à l'enquête de 2008, le sentiment de sécurité en marchant seul de nuit s'est amélioré dans le Nord-Kivu (58% en 2013 c. 17% en 2008 disent se sentir en insécurité) et est resté à peu près semblable en Ituri (52% en 2013 c. 48% en 2008). Cependant, il s'est aggravé dans le Sud-Kivu (38% en 2013 v. 58 en 2008), principalement à cause du faible sentiment de sécurité dans les territoires de Shabunda, Walungu et Uvira. Pour la zone d'étude, près de la moitié des répondants (48%) ont indiqué que leur situation sécuritaire s'était améliorée au cours de l'année précédente, comparativement à 24 pourcent qui ont déclaré que leur situation sécuritaire s'est détériorée.

Dans l'ensemble, les améliorations dans le sens de la sécurité et des relations sociales cachent des tendances négatives. Les femmes, par exemple, se sentaient beaucoup moins en sécurité que les hommes, et étaient plus susceptibles de déclarer aucune amélioration en matière de sécurité au cours de la dernière année. De nombreux répondants (32%) signalent également que personne (sauf Dieu) n'assure la sécurité. Les répondants ont indiqué en outre que dans la plupart des cas (69%), ils n'ont pas de mécanisme au niveau communautaire pour assurer la sécurité.

Le rôle sécuritaire de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO)

est perçu négativement: 77 pourcent des répondants jugent la contribution de la MONUSCO à la sécurité comme étant faible, voire inexistante, et plus de la moitié des répondants (58%) avait globalement une perception négative de la MONUSCO. Cependant, il y avait des différences importantes. Par exemple, dans les territoires de Rutshuru et de Nyiragongo, près de la moitié des répondants (42% et 45% respectivement) jugeaient positivement la contribution de la MONUSCO à la sécurité, ce qui reflète probablement les récents progrès contre le groupe armé M23. Dans l'ensemble, toutefois, les résultats indiquent que toute contribution possible à la paix est largement méconnue par la population.

Lorsqu'on leur a demandé ce qui devait être fait pour améliorer la sécurité dans leurs quartiers ou villages, les répondants ont le plus fréquemment identifié des mesures concernant les acteurs de la sécurité, en particulier les FARDC et les réformes du secteur de sécurité commune. Les réponses les plus fréquentes étaient que l'armée congolaise (Forces Armées de la République Démocratique du Congo - FARDC) devrait attaquer les groupes armés (29%), que les FARDC doivent être payés (27%) et déployés (17%), que les policiers doivent être payés (26%) et déployés (18%), et que la police et les FARDC doivent être formés (13% et 14% respectivement). Parmi les mesures non liées à des acteurs spécifiques de sécurité, les répondants ont souligné la nécessité de fournir des services d'éducation (22%) et des emplois (19%) à la population comme un moyen de sécurité.

Le système de justice est globalement perçu négativement. Malgré une amélioration significative, la connaissance des systèmes de justice formelle est faible, avec seulement 16 pourcent des répondants décrivant leur connaissance des tribunaux / tribunaux comme bonne ou très bonne, et 9 pourcent décrivant positivement leur connaissance de la justice militaire. Un plus grand pourcentage des répondants ont classé positivement leurs connaissances et leur accès à des mécanismes de justice traditionnels et locaux. Toutefois, les femmes ont rapporté

des niveaux inférieurs de connaissance et d'accès, en particulier en ce qui concerne les mécanismes de justices coutumières et locales.

Une majorité des répondants ont décrit le système de justice formel comme corrompu (54%), inexistant / permettant l'impunité (41%), étant partial / en faveur des riches (35%), et nécessitant un paiement (24%).

Malgré les opinions négatives du système de justice formel dans l'est de la RDC, la plupart des répondants (85%) croient qu'il est possible de réaliser la justice. Leurs recommandations pour améliorer la justice tiennent compte de leurs critiques, et incluent notamment la lutte contre la corruption (59%), la formation des juges et des avocats (31%), la rémunération du personnel et des juges (27%), et l'information/éducation la population à propos de la justice (25%).

Etablir la responsabilité et la justice pour les crimes graves commis au cours des guerres et des conflits entre les groupes rebelles et gouvernementales est très importants pour la plupart des gens dans l'Est de la RDC (89%). Donné le choix, la plupart des répondants ont dit qu'ils voudraient voir les responsables de la violence punis (60%), mis en prison (42%), ou être jugés par un tribunal (38%).

La connaissance de la Cour Pénale Internationale (CPI) a augmenté de manière significative entre 2008 et 2013 (53% ont entendu parler de la Cour en 2013 par rapport à 28% en 2008), mais la majorité des répondants pensent que le système judiciaire national est plus approprié pour obtenir justice pour les crimes liés aux guerres (48%) et seulement une personne sur cinq dit que la Cour a eu des effets positifs sur la paix (20%) et / ou la justice (22%).

Sur base de ces résultats et d'autres résultats décrits dans le rapport, nous proposons les recommandations suivantes au gouvernement Congolais et aux acteurs de la communauté internationale qui soutiennent la reconstruction de la RDC:

1. **L'Etat doit prendre des mesures pour rendre confiance à la population** et être perçu comme travaillant à améliorer la vie quoti-

dienne, plutôt que d'être perçu comme corrompu, intéressé par les gains personnels rapides, et incapable de fournir des services de base. Ces mesures doivent inclure (a) l'exécution effective des politiques publiques et la prestation des services, (b) l'inclusion, (c) accroître la transparence et la reddition de comptes à public, et (d) l'engagement et la communication avec la population sur le rôle et les capacités de l'Etat.

2. **Tous les acteurs doivent poursuivre les initiatives qui favorisent le dialogue de paix et intercommunautaire.** Il existe déjà des améliorations significatives dans les relations sociales; celles-ci doivent être soutenues et renforcées. Au-delà des divisions ethniques, les moteurs socio-économiques des conflits et du recrutement dans les groupes armés doivent être explorés et traités.
3. Il est nécessaire de **déployer, former, payer régulièrement, et équiper correctement les FARDC et la police.** Les acteurs de la sécurité doivent veiller à ce que les services de protection soient disponibles localement et contribuent à la reconstruction de la sécurité et de la confiance dans les institutions gouvernementales, ainsi qu'à la réduction des violences. Les répondants ont souligné la nécessité d'avoir davantage de patrouilles et de présence sur le terrain.
4. Dans le même temps, **la MONUSCO doit renforcer et améliorer son engagement communautaire et les efforts de dialogue,** y compris l'échange d'informations, et développer de meilleures stratégies pour accroître sa visibilité auprès des autres acteurs de la sécurité au niveau local.
5. **Des salaires qui reflètent les travaux achevés et le coût de la vie doivent être accordés aux fonctionnaires** d'une manière qui est cohérente et continue, surtout dans le secteur de la sécurité au sens large, y compris les acteurs de la justice. Le défaut de paiement est considéré comme un des principaux moteurs de l'insécurité et de la corruption dans les secteurs de la protection et de la justice.

6. **L'indépendance du système judiciaire, y compris les tribunaux militaires, doit être établie et maintenue.** Des politiques et des programmes anti-corruption visant à instaurer l'état de droit et soutenir la justice envers les auteurs d'atrocités doivent être supportés.
7. Compte tenu de la forte dépendance envers les systèmes de justice locaux et coutumiers, il est nécessaire de **renforcer les capacités des acteurs clés de ces systèmes et prendre des mesures pour veiller à ce qu'ils respectent les droits de toutes les parties** dans les conflits. Cela peut inclure des efforts pour renforcer les capacités administratives, renforcer les capacités pour respecter les échéances et améliorer la connaissance des lois nationales, et peut-être mieux intégrer ces acteurs dans un cadre national pour la justice locale. Ces mécanismes doivent s'assurer qu'il est facile et confortable pour tous, en particulier les femmes, qui cherchent à obtenir justice. Améliorer la connaissance et l'accès à la justice coutumière parmi les femmes doit être une priorité compte tenu de la portée limitée des mécanismes de justice formelle.
8. Le travail de sensibilisation de la CPI a conduit à une amélioration notable de la sensibilisation de la population au travail de la Cour, mais **un engagement plus local sur le mandat et la réalité de la CPI est nécessaire afin de gérer les attentes.** Cela devrait également être l'occasion de sensibiliser la population à mieux comprendre le système judiciaire formel (international et national). Toute stratégie de communication doit reconnaître l'utilisation limitée des médias.
9. Il est nécessaire d'**améliorer le suivi et l'évaluation des efforts de paix et de stabilisation**, avec des analyses et des recherches en cours pour développer les connaissances nécessaires et les analyses contextuelles fondée sur des preuves nécessaires à la conception des programmes, et leur mise en œuvre.

1. INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, la République Démocratique du Congo (RDC) a été en proie à des conflits, à la mauvaise gouvernance et à une crise humanitaire prolongée. La réaction internationale a été sans précédent. Entre 2005 et 2010, les bailleurs internationaux ont financé 2,5 milliards de dollars pour la réponse humanitaire dans le pays. La communauté internationale a généralement concentré ses efforts sur l'intégration de l'aide et de la sécurité afin de stabiliser le pays et favoriser une reprise rapide. Les interventions ont varié des efforts de secours aux programmes de développement, et incluent notamment deux domaines spécialisés de programmation: la protection des civils et le soutien au gouvernement de la RDC dans ses efforts de stabilisation et de consolidation de la paix.

Cependant, il y a eu un manque de programmation basé sur les besoins, les expériences et les désirs de la population Congolaise et de programmation sur base de résultats, informée par des données. En outre, le suivi et l'évaluation de l'impact des programmes a été entravée par le manque d'un cadre établissant des objectifs clairs pour les nombreuses interventions prises en charge. Il manque également un système de collecte de données actif pour fournir des informations permettant de mesurer les progrès envers les objectifs de consolidation de la paix et de stabilisation, y compris dans les secteurs de la justice ou de la sécurité et des indicateurs de la protection des civils.

Cela représente un manque critique pour la réalisation d'une programmation efficace. Les Nations Unies, la MONUSCO, les organisations non gouvernementales (ONG) et les acteurs gouvernementaux ont besoin de ces données pour comprendre les besoins de la population congolaise et leurs opinions, et évaluer l'impact des différentes interventions sur leur vie quotidienne. Afin de développer des pro-

grammes plus utiles dans ce contexte compliqué, ces organisations doivent comprendre les facteurs (tels que la perception de la sécurité ou le niveau de confiance dans les fournisseurs de services) qui affectent la vie des Congolais au jour le jour, et plus largement les perspectives de la population pour la construction de la paix et la sécurisation des zones affectées par les violences.

Cette étude vise à combler cette lacune et est la première phase d'un programme pluriannuel visant à fournir des informations de qualité pour la mise en œuvre des programmes et politiques nationales pertinentes en matière de stabilisation et de consolidation de la paix, en mettant l'accent sur la protection et l'accès à la justice.

Le présent rapport est fondé sur l'analyse des consultations avec des informateurs clés et une enquête de 5166 personnes choisies au hasard dans le district de l'Ituri et les provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu à l'Est de la RDC.

2. CONTEXTE

Après plusieurs décennies de conflits, les violences armées persistantes dans la partie orientale de la RDC entravent les efforts de paix et de reconstruction. L'instabilité a entraîné des conditions de vie lamentables pour la population. Leur sécurité est régulièrement menacée par diverses milices nationales et étrangères, ainsi que par les forces armées congolaises (FARDC).

Bien que la RDC ait été l'objet de nombreuses initiatives humanitaires et de développement, la paix et la sécurité n'ont pas encore été atteints pour une partie importante de la population. Les bailleurs de fonds de pays occidentaux et les acteurs régionaux ont mis en place des mécanismes de renforcement de la sécurité et de la justice pour endiguer la montée de la violence et mettre fin à l'impunité. Cependant, ces politiques et ces programmes ont donné des résultats mitigés.

Après les premières élections démocratiques post-conflit en 2006, le gouvernement est resté en position de faiblesse et a peu fait pour maintenir la stabilité dans l'Est. De nombreux groupes armés ont continué à s'affronter, entraînant le déplacement de plus de 2,6 millions de personnes.² En Janvier 2008, une conférence de paix tenue à Goma entre les collectivités locales et divers groupes armés aboutit à un accord de paix entre le gouvernement Congolais, le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) et vingt-cinq autres groupes armés présents.³

² United Nations High Commissioner for Refugees, "2014 Democratic Republic of the Congo Operations Profile".

³ Jason Stearns, "From CNDP to M23: The Evolution of an Armed Movement in eastern Congo," Rift Valley Institute, (2012).

Le cessez-le feu, cependant, n'a duré que quelques mois avant que les hostilités ne résumant. Les violations des droits de l'homme et violences armées ont rapidement repris entre les FARDC, le CNDP, les FDLR (Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda - un groupe rebelle rwandais) et diverses milices Maï Maï.⁴ En décembre 2008, le Groupe d'experts des Nations Unies a fourni des preuves qu'une guerre par procuration se déroulait dans les Kivus entre la RDC et le Rwanda, avec Kinshasa appuyant des milices Maï-Maï et les FDLR et Kigali appuyant le CNDP.⁵ La population civile a une nouvelle fois souffert de la reprise des combats alors que le CNDP a commencé à prendre de l'élan et avancer vers Goma. Les capacités opérationnelles limitées, des problèmes logistiques et techniques, ainsi que des priorités concurrentes et de mauvaises relations avec les FARDC ont abouti à l'échec de la Mission de L'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC, le précurseur de la MONUSCO) dans sa mission de protection des civils.⁶

Les FARDC et d'autres groupes armés ont profité du chaos, pillant des villages et réduisant la sécurité. Finalement, de nouvelles tentatives de pourparlers de paix entre le Congo et le Rwanda ainsi que l'implication de la communauté internationale ont conduit à l'Accord Ihusi en Janvier 2009. Peu de temps après l'accord de paix, le général Nkunda a été arrêté au Rwanda et Bosco Ntaganda, sous mandat d'arrêt de la CPI depuis 2006, s'installa comme le nouveau leader du CNDP. Il négocia un accord avec le Président Kabila pour l'intégration des forces du CNDP dans l'armée nationale. Les hauts dirigeants du CNDP devaient recevoir des rôles importants dans les FARDC et l'assurance qu'ils ne devraient pas servir en dehors des Kivus. Cet accord fut signé le 23

⁴ Les milices Maï Maï sont des groupes armés qui prétendent agir pour la défense de la communauté.

⁵ UN Security Council, Letter dated 10 December 2008 from the Chairman of the Security Council Committee established pursuant to resolution 1533 (2004) concerning the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council, (December 2008), S/2009/253.

⁶ Human Rights Watch. (December 2008). Killings in Kiwanja: The UN's inability to protect civilians.

Mars 2009 entre le gouvernement et le CNDP, ainsi que d'autres accords séparés avec des groupes armés.⁷

Au cours de la même période de 2006 à 2008, l'Armée de Résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army - LRA) est entrée en RDC et fait des ravages dans les villages du nord-est. En particulier en 2008, la LRA a commis des atrocités contre les populations civiles, en prétendant agir en représailles contre les forces gouvernementales ougandaises. Ces attaques, connues comme le « massacre de Noël » de 2008 et le « massacre de Makombo » de 2009 ont fait quelque 1.100 morts civils et 250 enlèvements.⁸

La communauté internationale a réagi à la prolongation du conflit dans l'Est avec diverses politiques et mesures pour la justice. La CPI a ouvert une enquête en 2004 conformément à un renvoi par le gouvernement congolaise et a émis six mandats d'arrêt depuis 2006 avec des charges comprenant mais non limitées à: l'enrôlement d'enfants soldats, les violences sexuelles de masse et l'esclavage, les assassinats, la torture et les pillages.⁹ L'Organisation des Nations Unies s'est fortement impliquée depuis le début des conflits en RDC et, en 2008, a mis au point une stratégie globale de soutien à la sécurité et la stabilité (UNSSSS) en RDC. L'année suivante, Mme Clinton a été la première secrétaire d'Etat Américaine à visiter la région des Kivus. Après sa visite, les États-Unis ont promis 17 millions de dollars d'aide pour les victimes de violences sexuelles et pour prévenir des crimes semblables à l'avenir. En outre, elle a exhorté le gouvernement du président Kabila à garantir la justice pour tous les crimes.¹⁰ Suite à l'accord de 2009, le gouvernement

⁷ Peace Agreement between the Congolese Government and the CNDP, Goma, 23 March 2009.

⁸ Human Rights Watch, "The Christmas Massacres: LRA Attacks on Civilians in Northern Congo" (February 2009); Human Rights Watch, "Trail of Death: LRA Atrocities in Northeastern Congo" (March 2010).

⁹ Situation in Democratic Republic of Congo, available at http://www.icc-cpi.int/en_menus/icc/situations%20and%20cases/situations/Pages/situations%20index.aspx.

¹⁰ Kelly Daniel, "United States Pledges \$17 Million to Aid Rape Survivors in DRC," *US Department of State IIP Digital*, 12 August 2009.

a finalisé son propre plan de stabilisation et de reconstruction des zones touchées par la guerre (STAREC), et le système des Nations Unies et les principaux partenaires ont révisé l'UNSSSS—maintenant appelé la stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation (ISSSS) pour s'aligner avec les priorités du gouvernement.¹¹ C'était l'occasion de réaffirmer la présence et l'autorité de l'État dans ces domaines, pour renforcer la sécurité, et revitaliser l'économie.

En 2010, le gouvernement Américain a adopté la loi Dodd-Frank Wall Street Reform et Consumer Protection Act, obligeant les sociétés cotées en bourse de faire rapport à la « Securities and Exchange Commission » sur la source des minerais provenant du Congo et de ses pays voisins. La loi soumet également les entreprises utilisant des minéraux venant de la RDC et de la région environnante à de nouvelles exigences et réglementations en matière d'audits pour accroître la transparence. Une étude estime, cependant, que cette mesure politique a entraîné la perte de dizaines de milliers d'emplois pour les mineurs Congolais et a peu fait pour améliorer la sécurité des civils.¹² Les groupes armés continuent de contrôler certains sites miniers et la contrebande de minéraux du pays pour financer leurs activités.¹³

En plus de la mise en œuvre de la politique des États-Unis, l'Organisation des Nations Unies a déplacé la mission de maintien de la paix afin de refléter une phase de « stabilisation » après la fin officielle des deux guerres du Congo. Le 1er Juillet 2010, la Résolution 1925 du Conseil de sécurité a renommé la MONUC en tant que mission pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO). La nouvelle force devait avoir un maximum de 19815 militaires, 760 observateurs

¹¹ International Security and Stabilization Support Strategy—Integrated Program Framework 2009-2012. Democratic Republic of the Congo.

¹² Laura Seay, "What's wrong with Dodd-Frank 1502? Conflict minerals, civilian livelihoods, and the unintended consequences of western advocacy." Center for Global Development, Working Paper 284 (2012).

¹³ UN Security Council, Letter dated 22 January 2014 from the Coordinator of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council, (January 2014), S/2014/42.

militaires, 391 personnels de police et 1 050 membres d'unités de police formées. La MONUSCO est autorisée à utiliser tous les moyens nécessaires pour s'acquitter de son mandat de protection des civils et autres membres du personnel humanitaire et des droits de l'homme.¹⁴

Malgré ces mesures, la violence a continué dans la région orientale. Les deuxièmes élections présidentielles et de l'assemblée nationale suivant les guerres civiles ont eu lieu le 28 Novembre 2011 dans un contexte d'instabilité croissante. Le président sortant, Joseph Kabila, a été déclaré vainqueur avec 49 pourcent des voix en Décembre 2011.¹⁵ Peu de temps après cette annonce, l'opposition a déposé une requête pour contester les résultats, mais la Cour suprême de la RDC l'a rejetée. Kabila a été inauguré pour un autre mandat de cinq ans le 20 Décembre 2011. Les observateurs électoraux ont noté des violences, l'intimidation des électeurs, et d'autres irrégularités majeures au cours du scrutin, mais les tribunaux nationaux et la communauté internationale ont exhorté l'opposition à accepter les résultats.¹⁶ Suite à cette crise, Kabila a ordonné aux forces de sécurité de réprimer les groupes qui contestaient les résultats.

Le gouvernement de Kabila nouvellement élu, manquant de légitimité, a peu fait pour apporter des réformes de la sécurité et la paix dans la partie orientale du pays. Les conflits armés se sont poursuivis, et les civils ont été de nouveau soumis à des niveaux élevés de violence et de criminalité. Cependant en 2012, la CPI a fait des progrès sans précédent dans les cas concernant la RDC. Le 14 Mars 2012, Thomas Lubanga Dyilo—ancien chef de l'Union des Patriotes Congolais—était le premier accusé à être condamné dans l'histoire de la CPI. Il a été reconnu coupable d'enrôlement et de conscription d'enfants de moins

¹⁴ UN Security Council, Security Council resolution 1925 (2010) [on the extension of the mandate of the UN Organization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUC)], (May 2010), S/RES/1925(2010).

¹⁵ Dizolele, M. P., and P. Kalume Kambale, "The DRC's Crumbling Legitimacy," *Journal of Democracy* 23 (2012): 109-120.

¹⁶ *Ibid.*

de 15 ans et de les avoir fait participer activement à des hostilités. Pour ces charges, il a été condamné à quatorze ans d'emprisonnement.¹⁷

Après la condamnation de Lubanga, Bosco Ntaganda mobilisa des troupes au sein des FARDC. Il appela principalement des soldats ex-CNDP à faire défection et à se battre jusqu'à ce que les points de l'accord du 23 Mars 2009 aient été pleinement mis en œuvre. La nouvelle rébellion, soutenue par le Rwanda, a été appelé le « Mouvement du 23 Mars », souvent abrégé M23.¹⁸

Le M23 a rapidement fait des progrès militaires et a tenté de gagner en légitimité par la formation d'un parti politique et d'une branche armée, appelée l'Armée Révolutionnaire Congolaise (ARC).¹⁹ La rébellion a augmenté l'insécurité, causant le déplacement de milliers de civils. Pendant plusieurs mois, des combats eurent lieu entre groupes armés, y compris le M23, les FDLR et les FARDC, attaquant et pillant les populations civiles. Avec le soutien du Rwanda, le M23 gagna la force militaire nécessaire pour prendre et occuper brièvement Goma fin 2012.

En réponse aux avancées du M23, onze pays de la région ont signé un accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo, le 24 Février 2013 à Addis-Ababa, Ethiopie. Dans le cadre de cet accord, le Conseil de Sécurité a autorisé la résolution 2098 le 28 Mars 2013, appelant à la création et au déploiement d'une "brigade d'intervention" spécialisée dans le cadre de la MONUSCO, pour renforcer la mission de maintien de la paix.²⁰ Il

¹⁷ The Prosecutor v. Thomas Lubanga Dyilo, available at http://www.icc-cpi.int/en_menus/icc/situations%20and%20cases/situations/situation%20icc%200104/related%20cases/icc%200104%200106/Pages/democratic%20republic%20of%20the%20congo.aspx.

¹⁸ Jason Stearns, "From CNDP to M23: The Evolution of an Armed Movement in eastern Congo," Rift Valley Institute, (2012).

¹⁹ Ibid.

²⁰ UN Security Council, Security Council resolution 2098 (2013) [on extension of the mandate of the UN Organization Stabilization Mission in the Democratic Republic of the Congo (MONUSCO) until 31 Mar. 2014], 28 March 2013, S/RES/2098 (2013)

s'agissait de trois bataillons d'infanterie, un bataillon d'artillerie et une compagnie des forces spéciales et de reconnaissance. Le but de cette brigade d'intervention était de "neutraliser les groupes armés" et de "faire de la place pour les activités de stabilisation" en utilisant tous les moyens nécessaires et réalisant des opérations offensives ciblées unilatéralement ou conjointement avec les FARDC.²¹ Après leur déploiement, les batailles pour le contrôle de la région ont continué entre les groupes armés et les FARDC, maintenant avec la participation de la brigade d'intervention.

En Mars 2013, la rébellion M23 était affaiblie et Bosco Ntaganda fuit avec 788 de ses soldats au Rwanda. Ntaganda se rendit à l'ambassade des États-Unis à Kigali, demandant volontairement à être remis à la CPI le 22 Mars 2013. Deux mandats d'arrêt existaient contre lui: Un depuis 2006 et l'autre publié en 2012.²² Le reste du M23 a finalement été vaincu militairement le 4 Novembre 2013. Le Groupe d'Experts de l'ONU attribue cette défaite aux interventions des FARDC et de la MONUSCO ainsi qu'à la pression internationale sur le Rwanda pour que le pays diminue son soutien au groupe rebelle. En outre, le Groupe d'Experts affirme que la défaite du M23 a conduit certains groupes armés à déposer les armes et montrer la volonté d'intégrer le secteur de la sécurité Congolais.²³ D'autres, comme les FDLR, ADF, et Kata Katanga restent agressif, constituant une menace à la sécurité dans la région, et contribuant à maintenir les civils dans un état de vulnérabilité aux violences extrêmes et violations flagrantes des droits de l'homme. Les FARDC et de la brigade d'intervention poursuivent leurs opérations contre ces groupes et d'autres opérant sur le sol congolais

²¹ Ibid.

²² The Prosecutor v. Bosco Ntaganda, available at http://www.icc-cpi.int/en_menus/icc/situations%20and%20cases/situations/situation%20icc%200104/related%20cases/icc%200104%200206/Pages/icc%200104%200206.aspx.

²³ UN Security Council, Letter dated 22 January 2014 from the Coordinator of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council, (January 2014), S/2014/42.

3. L'ÉTUDE

Cette étude a été menée en République Démocratique du Congo, dans les provinces orientales du Nord-Kivu et Sud-Kivu et dans le district de l'Ituri pour évaluer les perceptions, les connaissances et les attitudes de la population envers la paix, la sécurité et la justice. L'étude a été conçue pour combler l'absence de données, de planification consultative, et de suivi et évaluation en rapport avec les efforts de consolidation de la paix. L'étude visait à répondre aux questions suivantes:

1. Quel est le sentiment de sécurité de la population et comment perçoit-elle les acteurs de la sécurité?
2. Quelles sont les connaissances, l'accès et la perception de la justice et des acteurs de justice au sein de la population?
3. Quelles sont les sources de tensions et de facteurs qui entravent ou promeuvent la cohésion sociale?
4. Quelles sont les priorités de la population?
5. Quelle est la prévalence des diverses formes de violence et de crimes?
6. Comment sont adressés/résolus les disputes et les crimes? Par qui? Comment ces processus sont perçus?
7. Comment sont perçus les progrès envers la paix et la stabilisation?
8. Comment sont perçues les institutions et leur capacité de réponse?

Pour atteindre ses objectifs, l'étude a utilisé une méthodologie mixte et une enquête de 5166 résidents adultes choisis au hasard. Le sondage a été conçu pour fournir des résultats représentatifs de la population au niveau administratif des territoires et des grandes zones urbaines.

3.1. Conception de l'Enquête et Échantillon

La sélection des répondants de l'enquête a été fondée sur une procédure d'échantillonnage en grappes à plusieurs degrés aléatoire. Dans chacun des territoires (une subdivision des districts) et grandes zones urbaines, un échantillon aléatoire de résidents adultes a été sélectionné pour un entretien. À la première étape, un groupement (subdivision des territoires dans les zones rurales) ou un quartier a été choisi au hasard à partir d'une liste de tous les groupements et les quartiers. La sélection a été faite proportionnellement à la taille de la population dans chaque zone en utilisant les meilleures estimations disponibles.

À la deuxième étape, une liste de tous les lieux habités (villages ou rues/avenues) dans les groupements et les quartiers sélectionnés a été établie. Un minimum de trois villages ou rues/avenues a été choisi dans chaque groupement et quartier sélectionné. À chaque endroit, les enquêteurs ont utilisé une méthode géographique aléatoire pour sélectionner un logement. Les enquêteurs ont identifié le centre de l'emplacement et choisis au hasard une direction. Dans cette direction, les intervieweurs ont sélectionnés chaque autre ménage. Dans chaque logement sélectionné, les intervieweurs ont choisis au hasard un adulte du ménage (défini comme un groupe de personnes qui dorment normalement sous le même toit et de manger ensemble) pour être interrogés à partir d'une liste de tous les répondants admissibles. Trois tentatives ont été faites pour contacter un ménage ou un individu avant de le remplacer. En raison de la sensibilité de certaines questions, les enquêteurs ont été affectés aux répondants de même sexe. Ainsi, les enquêteurs de sexe féminin ont été affectés aux répondants de sexe féminin.

À chaque endroit, une équipe de deux enquêteurs a effectué un minimum de huit entretiens au total. La taille de l'échantillon pour chaque strate était de 210 interviews. Au total, les enquêteurs ont approché 5621 logements. Dans 455 (8%) de ces logements, les enquêteurs ne pouvaient pas mener d'entrevues. Parmi les 5166 logements

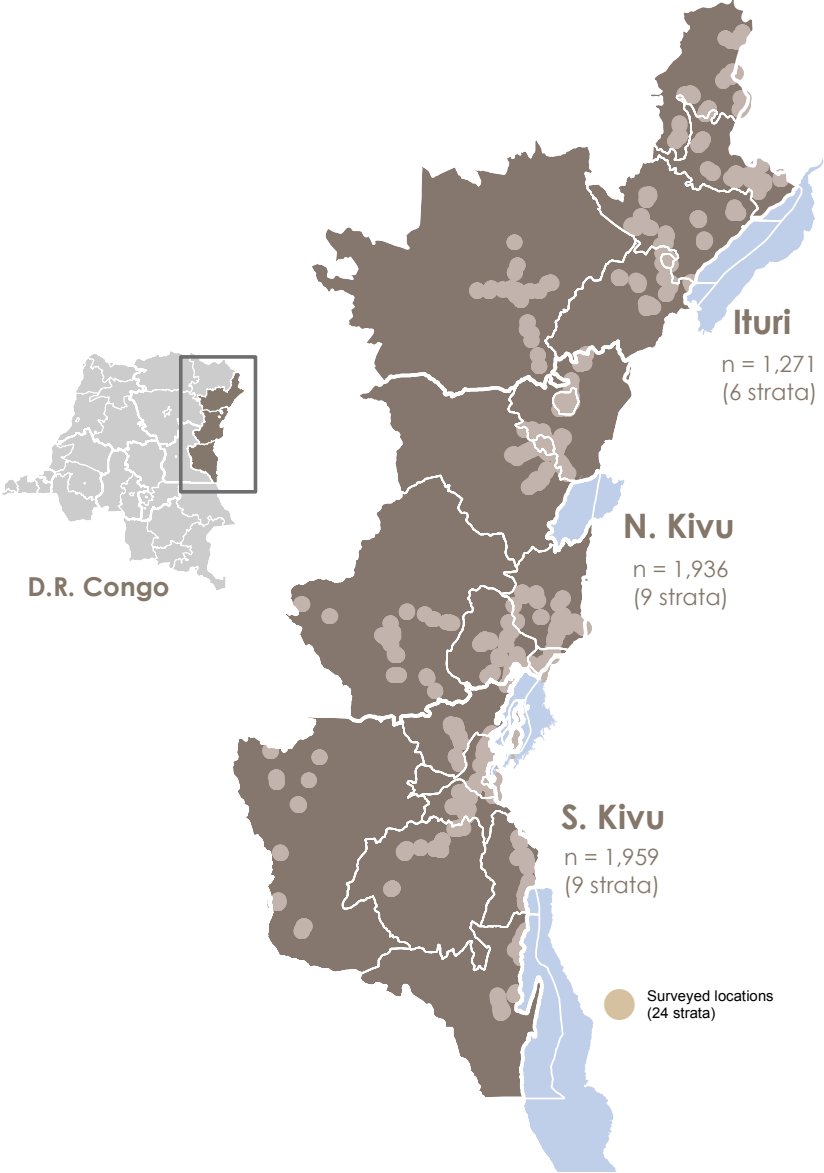
où des entretiens ont eu lieu, les enquêteurs ont approché un total de 5511 adultes qui ont déclaré avoir 18 ans ou plus. Un total de 345 (6%) personnes approchés n'ont pas été interrogés parce qu'ils étaient absents, ont refusé ou n'ont pas pu participer. La marge d'erreur de l'enquête pour l'ensemble de l'échantillon est de $\pm 3,0$ points de pourcentage. Cela signifie que dans 95 des 100 des cas, en utilisant la même méthodologie, les proportions estimées sur la base de l'ensemble de l'échantillon ne seront plus que de 3,0 points de pourcentage l'écart de leurs vraies valeurs de la population.

Le protocole de recherche a été examiné par le Comité pour la Protection des Sujets Humains à l'Université de Harvard et par un conseil local d'experts. L'autorisation de mener des interviews a également été obtenue auprès des autorités provinciales et locales sur les sites de l'enquête. Les enquêteurs ont obtenu le consentement oral de chaque participant sélectionné; Aucune incitations monétaires ou matérielles n'ont été offertes pour la participation.

3.2. Outils d'Enquête

Les entrevues ont été menées par des enquêteurs formés, à l'aide d'un questionnaire structuré standardisé avec des questions ouvertes, installés sur une tablette. Le questionnaire comprenait un total de 15 sections traitant de: La démographie, les priorités et les services, l'information, la confiance, les élections, les conflits, la sécurité, la consolidation de la paix, la justice, la justice de transition, et l'expérience des violences. Le questionnaire prenait environ une heure à administrer. L'identification d'indicateurs a été guidée par des consultations avec des experts locaux et un comité consultatif ad hoc composé de représentants des agences de l'ONU, la MONUSCO, les organisations non gouvernementales et des représentants du gouvernement. L'équipe de recherche a élaboré le questionnaire et le consentement en anglais et en français et les a fait traduire dans les langues locales.

Figure 1: Distribution de l'échantillon (5,166 entrevues)



Des options de réponse basées sur des entretiens pilotes ont été fournies aux enquêteurs pour faciliter le codage, mais n'ont jamais été lues aux participants à l'étude, à l'exception de questions employant un format d'échelle (par exemple, l'échelle de Likert). Un champ ouvert était toujours disponible pour que les enquêteurs puissent enregistrer les réponses complètes. Ces réponses ont été codées durant la phase d'analyse.

Une fois le questionnaire terminé, il a été programmé sur des tablettes Android Nexus 7 avec KoBoToolbox.²⁴ L'utilisation des tablettes permet aux enquêteurs d'entrer directement les données collectées. Un système de vérification permet de réduire le risque de sauter des questions ou d'entrer des valeurs erronées, améliorant la qualité des données.

3.3. Collecte et Analyse des Données

Les données ont été recueillies sur un total de six semaines, entre le 14 Novembre et le 25 Décembre, 2013. Trente-huit équipes, chacune composée d'un homme et une femme, ont été déployés dans la zone, suivant le plan de la recherche et la sélection aléatoire de plus de 600 villages et quartiers. Les équipes ont mené les entrevues sous la guidance de quatre coordinateurs de terrain et deux chercheurs principaux. Les enquêteurs ont été sélectionnés et formés en étroite collaboration avec l'Université Libre des Pays des Grands Lacs (ULPGL), l'Université de Bunia et Université Catholique de Bukavu. Les enquêteurs étaient tous des professionnels expérimentés.

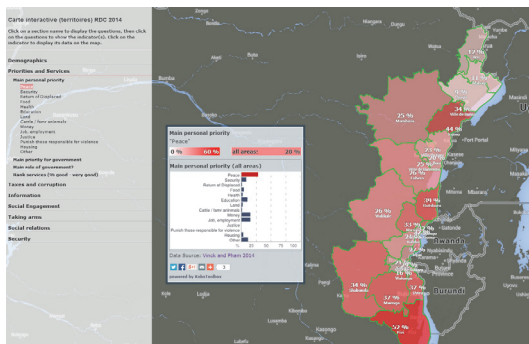
Avant de recueillir les données, les enquêteurs ont participé à une formation d'une semaine qui a couvert les techniques d'entrevue, le contenu du questionnaire, l'utilisation de tablettes pour recueillir des données numériques, le dépannage, et les méthodes pour résoudre

²⁴ www.kobotoolbox.org.

des problèmes techniques. La formation comprenait des simulations d'entrevues et un essai pilote avec des personnes choisies au hasard sur des sites non échantillonnés. Trois sessions de formation ont été organisées pour 88 enquêteurs, dont 76 ont été sélectionnés et déployés.

Les entrevues ont été menées en tête-à-tête, de manière anonyme et confidentielle. Les données ont été synchronisées avec un ordinateur central, permettant aux chercheurs de vérifier les données. Une fois la collecte des données terminée, la base de données a été importée dans un software, le « Statistical Package for Social Science (SPSS) » version 20 pour l'analyse des données. Les résultats présentés ici sont adaptés à la conception de l'échantillon complexe et pondérés pour corriger la stratification disproportionnée connue de l'échantillon et les probabilités inégales de sélection des ménages. Après analyse, tous les résultats ont été importés en ligne sur une plate-forme de carte interactive pour permettre aux utilisateurs de parcourir les résultats détaillés au niveau des territoires et des provinces/districts. Lorsque c'est possible, des comparaisons sont faites avec les résultats d'une enquête similaire menée par les auteurs en 2008.²⁵

Figure 2: Cartes interactives (www.peacebuildingdata.org)



²⁵ Vinç P, Pham PN, Baldo S, Shigekane R. Living with Fear: A Population-Based Survey on Attitudes about Peace, Justice and Social Reconstruction in Eastern Congo. Human Rights Center, University of California, Berkeley; Payson Center for International Development, Tulane University; International Center for Transitional Justice, New York. 2008.

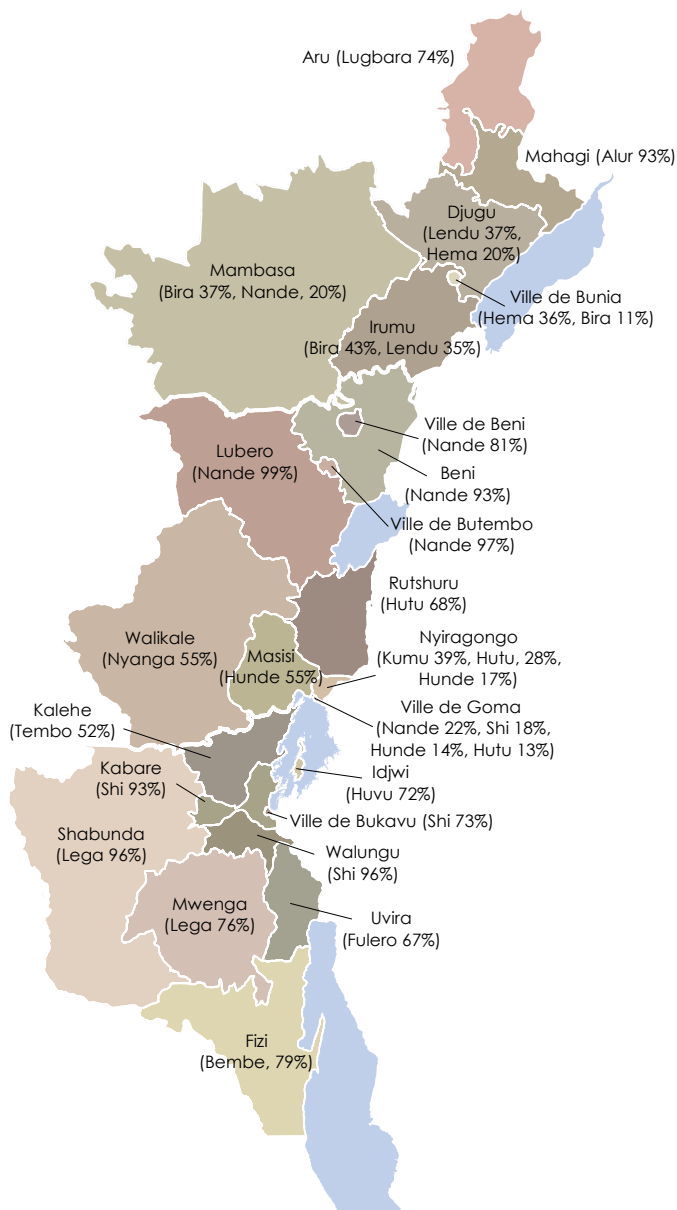
3.4. Limitations

Cette étude a été développée et mise en œuvre avec soin pour s'assurer que les résultats représentent fidèlement les vues et les opinions de la population adulte résidant dans le district de l'Ituri et les provinces du Nord Kivu et du Sud-Kivu entre Novembre et Décembre 2013. Comme pour toute recherche en sciences sociales, il y a des limitations.

Certaines personnes sélectionnées n'ont pas pu être interrogés pour diverses raisons (voir la section 3.1). On ne sait pas comment les réponses de personnes qui n'ont pas pu être interrogés auraient diffèrent de celles des individus de l'échantillon, mais la méthode d'échantillonnage a été conçu pour réduire la possibilité de biais de sélection. Les résultats représentent aussi la population adulte au moment de l'enquête, et les opinions peuvent changer au fil du temps.

L'étude s'appuie sur des données auto-déclarées. Un certain nombre de facteurs peuvent avoir une incidence sur la qualité et la validité des données recueillies. Ces facteurs comprennent des souvenirs inexacts des événements passés, l'incompréhension des questions ou des concepts, la réactivité face à l'enquêteur en raison de la nature sensible des questions, et les fausses déclarations intentionnelles (par exemple, pour obtenir des réponses socialement inacceptables). Nous avons minimisé ces risques de biais par un développement prudent du questionnaire afin que les questions soient suffisamment claires et réduisent le risque de biais potentiels.

Figure 3: Groupes ethniques principaux par territoires et zones urbaines



3.5. Caractéristiques des Répondants

Comme indiqué à la section 3.1, l'échantillon a été conçu de telle sorte que les résultats sont représentatifs de chacun des territoires et des zones urbaines du Nord-Kivu, Sud-Kivu, et de l'Ituri. L'échantillon a été choisi sans tenir compte de critères de sélections autres que l'âge (adultes âgés de 18 ans ou plus). L'échantillon a aussi été réparti également entre les hommes (50%) et les femmes (50%).

L'échantillon reflète la diversité ethnique de l'est de la RDC. Dans l'ensemble, l'échantillon comprend plus de 80 groupes ethniques, avec six groupes représentant 64 pourcent des répondants: Nande (22%), Shi (15%), les Hutus (9%), Alur (7%), Lega (7%) , et Hunde (6%). Les résultats suggèrent une composition ethnique similaire aux conclusions de l'étude de 2008 et d'autres études. La composition ethnique varie considérablement par région / province et les territoires. Au Nord-Kivu, le groupe Nande compte pour 52 pourcent de l'échantillon, suivie par les Hutus (21%), et Hunde (14%). Au Sud-Kivu, les Shi (42%), Lega (18%), Fullero (12%), et Bembe (9%) sont les plus grands groupes. Enfin, en Ituri, les Alur (26%), Lugbara (18%), Lendu (17%), et Hema (10%) comptent pour plus des deux tiers de l'échantillon.

Les résultats au niveau des territoires / zones urbaines montrent que bien qu'il y ait de la diversité dans tous les lieux, 13 des 24 zones sont composés de 70 pourcent ou plus d'un seul groupe ethnique (dont six territoires avec plus de 90 pourcent de la population provenant d'un seul groupe ethnique). Cinq autres territoires avaient un groupe ethnique comptant pour 50 pourcent à 70 pourcent de leur population.

L'âge moyen des répondants était de 36 ans (SD 13,9), avec 15 pourcent des répondants étant de jeunes adultes de moins de 25 ans, et 4 pourcent ayant 65 ans ou plus. La plupart des répondants se sont décrits comme mariés ou en relation conjugale (74%), et la taille moyenne des ménages était de 7,0 personnes (SD 4,8). En ce qui concerne la religion, la plupart des répondants se sont décrits comme ca-

tholiques (51%) ou protestant (34%). Seulement un pourcent des répondants se sont décrits comme Musulman, avec le pourcentage le plus élevé constaté à Mambasa (13%).

En ce qui concerne l'éducation, 23 pourcent des répondants ont indiqué ne pas avoir d'éducation formelle, 23 pourcent ont fait des études primaires (incomplète) et 11 pourcent ont terminé l'enseignement primaire, mais n'avait pas d'enseignement secondaire. Moins de la moitié des répondants (43%) avaient au moins une année d'étude secondaire, y compris 31 pourcent avec un enseignement secondaire incomplet, et seulement 12 pourcent ayant terminé l'enseignement secondaire ou plus.

Les femmes étaient moins susceptibles d'avoir fait des études par rapport aux hommes: 36 pourcent des femmes n'avaient reçu aucune éducation formelle, comparativement à 9 pourcent des hommes et 32 pourcent des femmes avaient un niveau d'éducation supérieur à l'enseignement primaire, comparativement à 56 pourcent des hommes.

4. DYNAMIQUES SOCIALES ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Un des objectifs de l'enquête était de comprendre les priorités, perceptions, et accès des répondants aux services de base. L'étude a également exploré les relations, ressources et engagement sociaux des répondants. Cette information fournit le contexte pour mieux comprendre l'opinion des répondants sur la sécurité, la justice et la paix.

4.1. Priorités des Répondants

Le sondage demandait aux répondants d'indiquer leurs priorités et ce qu'ils pensaient devrait être les priorités du gouvernement. Comme en 2008, la réalisation de la paix est la priorité la plus fréquente (26%).²⁶ Les priorités financières et d'emploi suivent, mentionnées par respectivement 16 pourcent et 14 pourcent des répondants. L'obtention des services de base était une priorité pour 10% des répondants. Ces priorités mettent en évidence la nécessité de soutenir la consolidation de la paix et la relance économique. Les répondants indiquent en effet que les principales priorités du gouvernement devraient être la paix, la réponse la plus fréquente (35%), la sécurité (22%), l'emploi (11%) et l'éducation (9%). La sécurité était plus fréquemment mentionnée (22%) comme une priorité pour le gouvernement par rapport aux priorités des répondants, probablement reflétant la perception du rôle du gouvernement. Une question directe sur ce que le rôle principal du gouvernement montre qu'assurer la sécurité est largement considéré comme la fonction principale de l'état (56%).

²⁶ La paix était le plus souvent définie comme l'absence de violence (49%), vivre ensemble, uni (46%), être libre (41%), et ne pas avoir peur (35%).

Figure 4: Priorités des répondants

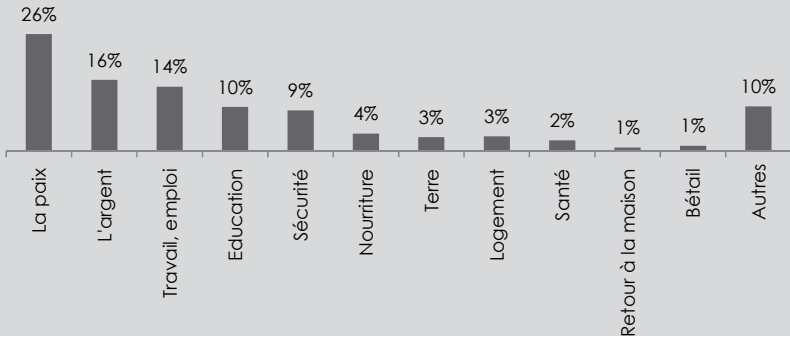


Figure 5: Priorités des répondants pour le gouvernement

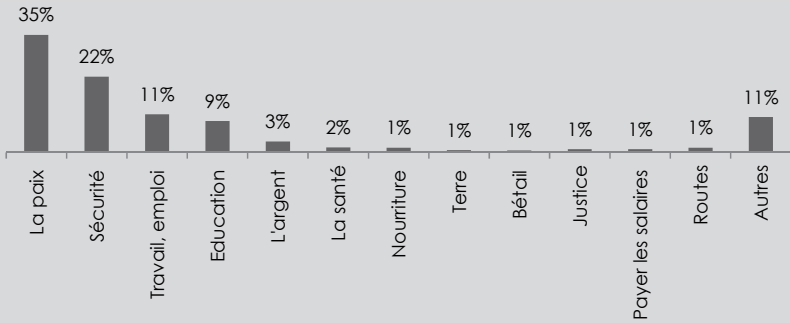
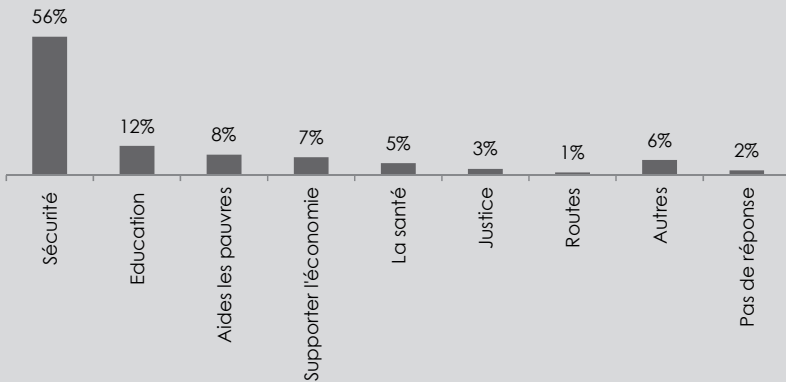


Figure 6: Rôle principal du gouvernement



Bien que les réponses sur les priorités et le rôle du gouvernement similaires entre les provinces / districts, il y avait d'importantes différences entre les sexes: les femmes étaient plus susceptibles d'identifier la paix comme principale priorité pour le gouvernement par rapport aux hommes (43% contre 27%). A l'inverse, les hommes étaient plus susceptibles de dire que l'emploi devrait être la principale priorité du gouvernement (16% c. 7%).

4.2. La Paix

La paix a été le plus souvent définie par les répondants comme l'absence de violence (49%), vivre ensemble, unis (46%), être libre (41%), et ne plus avoir peur (35%). La paix était aussi la principale priorité des répondants. Une majorité de répondants (92%) pensent que la paix peut être obtenue dans l'est de la RDC, et que tous les groupes ethniques peuvent vivre ensemble dans la paix (79%). Les répondants ont fourni une grande variété de réponses lorsqu'il leur était demandé ce qu'il fallait faire pour parvenir à une paix durable. Les réponses les plus fréquentes comprennent un dialogue entre les groupes ethniques (31%), battre les groupes armés (26%), établir la vérité sur les conflits (17%), arrêter les responsables de la violence (16%), créer des emplois et la relance l'économie (16%), et le dialogue avec les groupes armés (15%). Le large éventail de réponses reflète le fait qu'une combinaison d'approches est nécessaire pour amener la paix.

Les réponses, cependant, ne correspondent pas parfaitement avec ce que les répondants identifient comme étant les origines du conflit : L'exploitation des ressources naturelles (46%), les luttes pour le pouvoir (34%), les divisions ethniques (32%), les conflits fonciers (30%) et la pauvreté (22%). Lorsqu'on leur a demandé qui devait prendre des mesures pour parvenir à la paix, les réponses suggéraient trois principaux acteurs: le gouvernement (73%), la communauté elle-même (30%), et Dieu (35%). Les répondants identifient clairement la paix comme étant largement dans les mains et les actions du gouvernement.

Figure 7: Origines des conflits—ressources naturelles
(% des répondants)

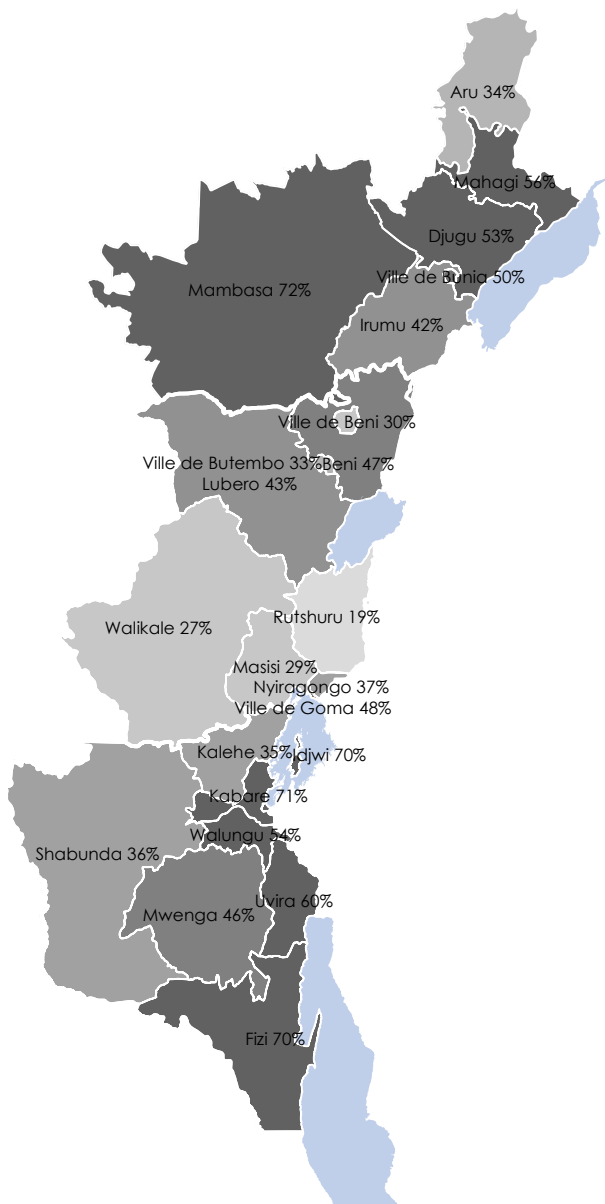
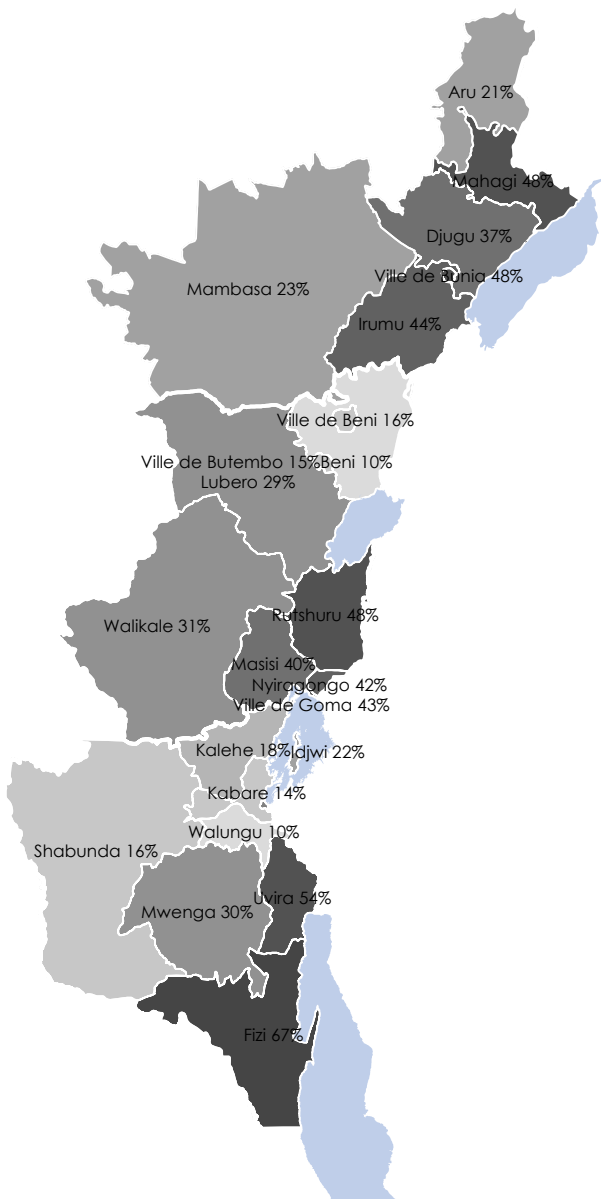


Figure 8: Origines des conflits—divisions ethniques
(% des répondants)



4.3. Services

La sécurité était une priorité pour les répondants et a également été identifiée comme un rôle clé du gouvernement. Plus de la moitié des répondants (57%) pensaient que le gouvernement travaillait à améliorer la sécurité au moment de l'enquête, et un peu plus (61%) croyaient qu'il travaillait à établir la paix. Un plus petit pourcentage de répondants pense que le gouvernement s'emploie à lutter contre l'impunité (39%), à améliorer la vie quotidienne des personnes interrogées (29%), et à lutter contre la corruption (25%). Les résultats suggèrent une croyance plus faible que le gouvernement s'emploie à améliorer les conditions des répondants par rapport à 2008. En 2008, l'enquête de référence a montré par exemple que 56 pourcent des répondants pensaient que le gouvernement travaillait à améliorer leur vie quotidienne, comparé à 29 pourcent en 2013.

Une série de questions a également été posée sur la perception des autres services de base. Dans la plupart des cas, peu de répondants ont classé leur accès ou la qualité des services comme étant bons ou très bons. Les répondants étaient les plus positifs sur la qualité de l'éducation (45% bon / très bon) et les soins de santé (42% bon / très bon). Toutefois, les répondants étaient plus négatifs quant à leur accès à l'éducation ou aux services de santé (22% bon / très bon pour l'accès aux soins de santé, et 17% pour l'accès à l'éducation). Les répondants étaient le moins satisfait des possibilités de trouver du travail, avec seulement 6 pourcent disant que les possibilités de trouver du travail sont bonnes ou très bonnes. Cela confirme l'importance de la revitalisation économique comme une priorité essentielle.

Figure 9: Le gouvernement travaille-t-il pour améliorer... (% oui)

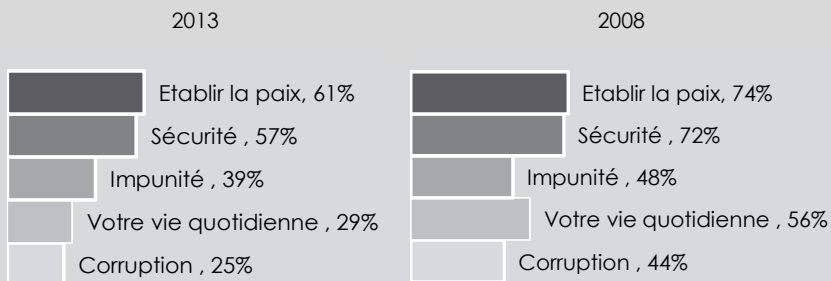
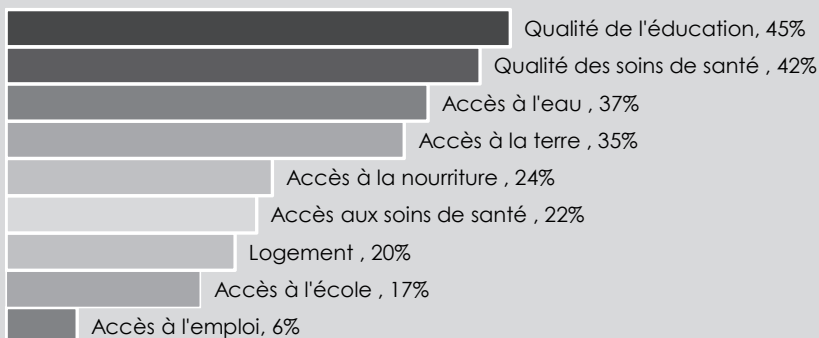


Figure 10: Perception des services et besoins de base (% bon-très bon)



4.4. Pauvreté et Moyens de Subsistance

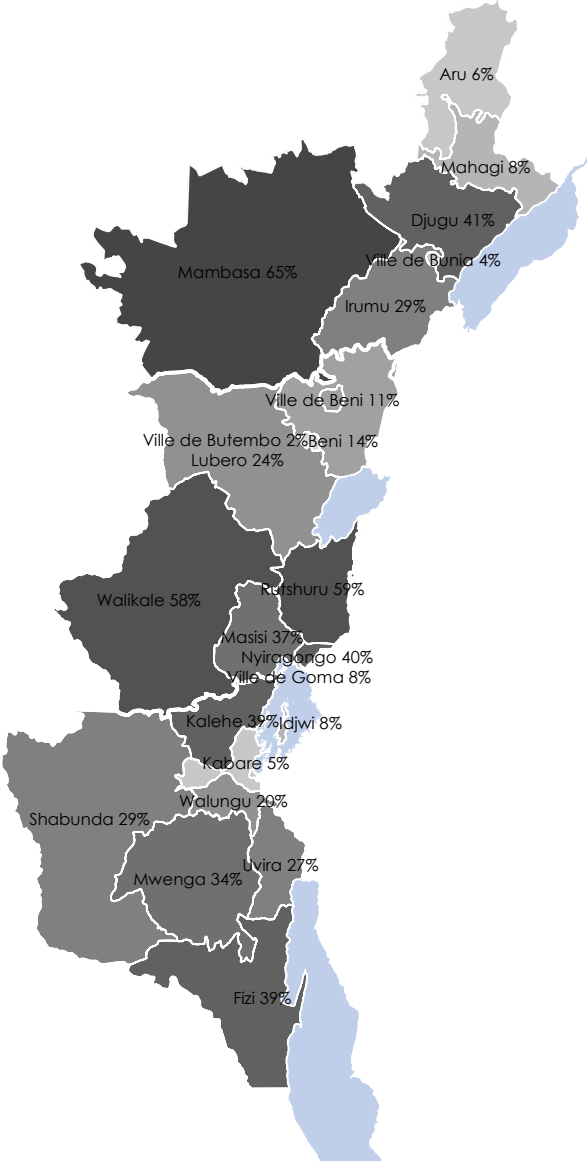
Après la paix et la sécurité, les répondants ont souvent mentionné l'argent et l'emploi parmi leurs propres priorités ou ce que devraient être les priorités du gouvernement. Peu de répondants ont classé positivement leurs possibilités de trouver un travail (6% bon / très bon).

De loin la principale activité la plus courante pour les ménages était l'agriculture (59%), suivie par le petit commerce (16%). Les autres activités principales comprenaient être fonctionnaire (6%), le travail de journaliste (4%), et s'appuyer sur l'aide extérieure (3%).

La richesse est généralement difficile à évaluer, mais les revenus déclarés et les biens possédés sont bien corrélés avec d'autres dimensions connues de la pauvreté (par exemple, le niveau de scolarité). Globalement, un tiers des répondants (33%) ont déclaré un revenu familial inférieur à 15 \$ par mois, et environ la moitié (47%) avait un revenu inférieur à 30 \$ par mois. Pour mieux mesurer la richesse, la propriété de dix biens non productifs, tels que lits, tables ou chaises a été évaluée. Le quartile le plus pauvre (26 pourcent des répondants) possédait deux actifs ou moins. La possession de biens est corrélée avec le revenu de déclaré: 68 pourcent des ménages du quartile le plus pauvre ont déclaré un revenu inférieur à 30 \$ par mois, comparativement à 54 pourcent dans le deuxième quartile, 32 pourcent dans le troisième quartile, et 15 pourcent au quatrième et quartile le plus riche.

La proportion de ménages dans le quartile le plus pauvre est la plus élevée dans le Nord-Kivu (31%), par rapport au Sud-Kivu (23%) et en Ituri (23%). De même, la proportion de ménages dont le revenu est inférieur à 30 \$ par mois était plus élevée dans le Nord-Kivu (50%), par rapport à l'Ituri (48%), et le Sud-Kivu (44%). Il y avait des différences importantes au niveau des territoires. Plus de la moitié des répondants à Mambasa (65%), Rutshuru (59%), et Walikale (58%) appartenaient au quartile le plus pauvre.

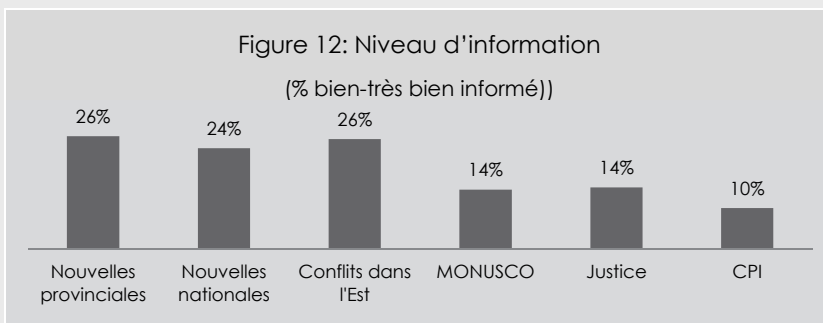
Figure 11: Pourcentage de ménages dans le quartile le plus pauvre



Cadre 1: Information

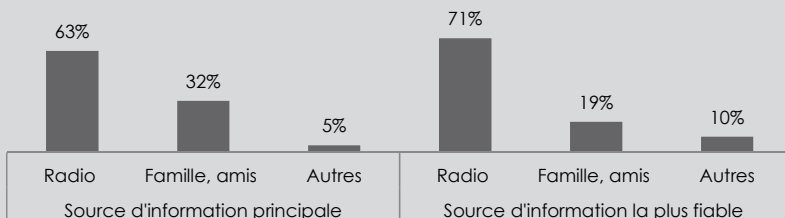
L'accès à l'information est essentiel pour la formation d'opinions sur des questions telles que la construction de la paix et de la justice. Cela contribue également à l'augmentation de la transparence et la responsabilisation du gouvernement par rapport aux citoyens.

Dans l'est de la RDC, peu de répondants ont déclaré être bien ou très bien informés des nouvelles provinciales (26%) et nationales (24%), ainsi que les nouvelles sur les conflits dans l'Est (26%), la MONUSCO (14%), la justice (14%), et la CPI (10%). Les données montrent peu ou pas de différences entre le Nord-Kivu, Sud-Kivu, et l'Ituri. Cependant, les habitants en zones urbaines rapportent généralement de meilleurs niveaux d'information par rapport aux des territoires ruraux.



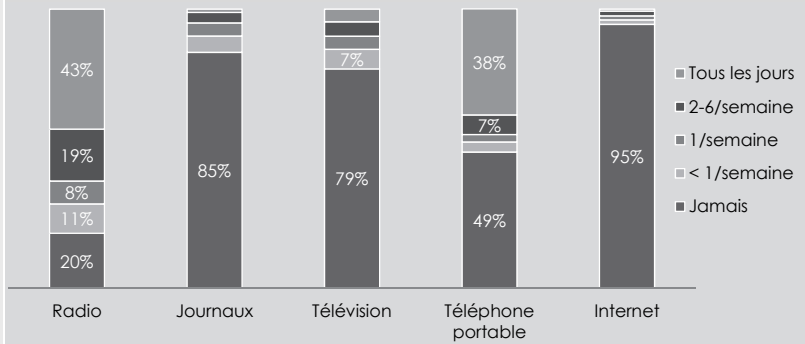
Les pourcentages relativement faibles de répondants qui ont déclaré être bien ou très bien informés reflètent un accès limité aux sources d'information. La radio est la source d'information principale le plus souvent identifiée (63%), suivie par des amis et de la famille (32%). La radio est également perçue comme la source la plus fiable d'information (71%). Deux répondants sur cinq ont invoqué les amis et la famille comme leur principale source d'information dans le Masisi (50%), Nyiragongo (44%), Rutshuru (55%), Kalehe (43%), Uvira (41%), et Djugu (40%).

Figure 13: Sources d'information



Bien que la radio soit la principale source d'information, seulement 43 pourcent des répondants écoutent la radio quotidiennement, et 20 pourcent ne l'écoutent jamais. Les autres sources d'informations sont rarement utilisées, y compris les journaux, la télévision, et l'Internet qui ne sont jamais utilisés par 85 pourcent, 79 pourcent, et 95 pourcent des répondants respectivement.

Figure 14: Consommation des médias



Les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes de se baser sur les amis et la famille comme principale source d'information (43% vs 21%) et identifient plus fréquemment un pauvre niveau d'information. Par exemple, seulement 19 pourcent des femmes disent être bien ou très bien informées des nouvelles nationales, contre 29 pourcent des hommes.

Figure 15: Principale source d'information—radio
(% des répondants)

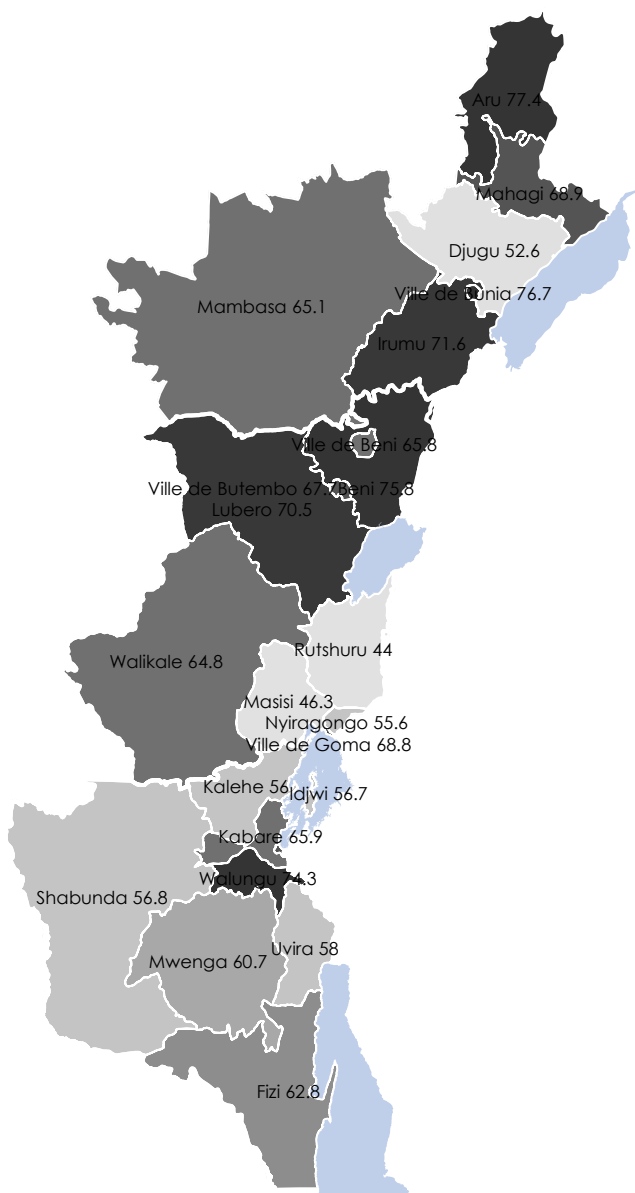
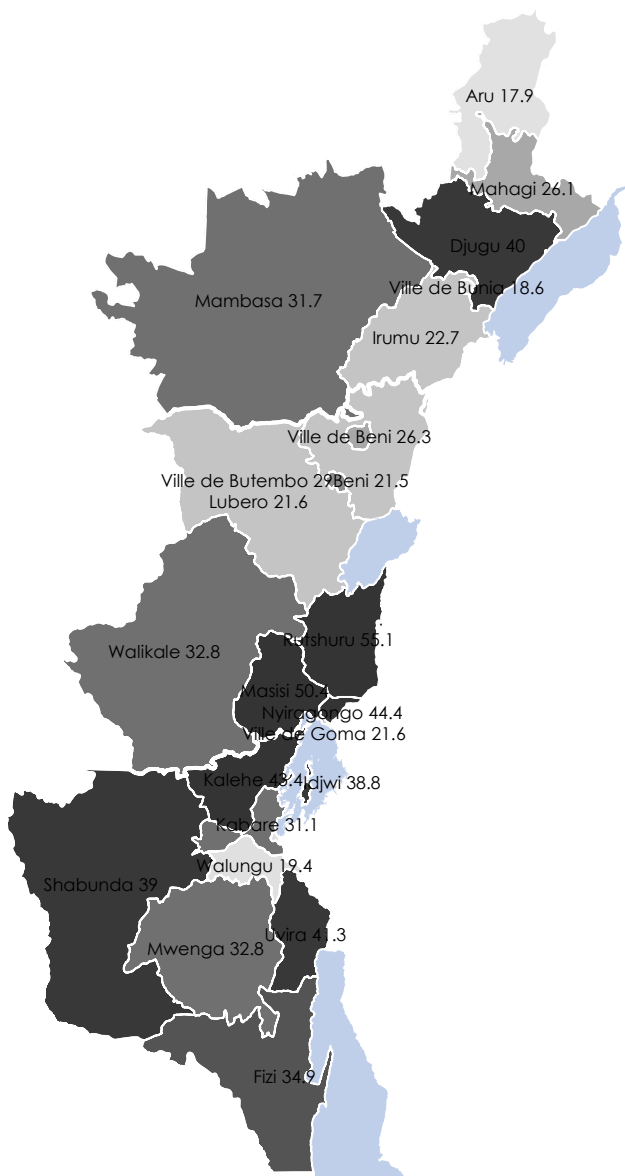


Figure 16: Principale source d'information—famille/amis
(% des répondants)



4.5. Relations Sociales et Engagement Communautaire

Comment les individus interagissent les uns avec les autres, leur capital social et la cohésion sociale sont les sources et les résultats de conflits potentiels. L'enquête a soulevé plusieurs questions sur les relations sociales et l'engagement des personnes interrogées dans leurs communautés. Deux séries d'indicateurs suggèrent un niveau relativement élevé d'engagement et des relations positives: le classement des relations sociales avec différents groupes et l'appartenance à des groupes et des associations.

Relations Sociales

Plus de quatre répondants sur cinq ont classé comme bonnes ou très bonnes leurs relations avec leur famille (89%), leurs voisins (87%), et leur communauté (86%). Les relations avec des membres de n'importe quel autre groupe ethnique ont été presque aussi souvent classées comme très bonne ou bonne (79%). Les répondants en Ituri ont été, en moyenne, les plus positifs à propos de leurs relations sociales, et ceux du Sud-Kivu plus négatifs,

Les résultats suggèrent de bonnes relations au niveau de la communauté et suggèrent une nouvelle amélioration par rapport à 2008. En 2008, seulement 60 pourcent des répondants ont classé positivement leurs relations avec les membres de tout autre groupe ethnique, par rapport à 79 pourcent en 2013. Le changement est le plus important dans le Nord-Kivu, où 78 pourcent des répondants étaient satisfaits de leurs relations avec les membres d'autres groupes ethniques, comparé à 52 pourcent en 2008. Il est difficile d'attribuer l'amélioration des relations sociales à un seul facteur, mais il est probable que le travail communautaire et une interaction accrue dans les associations a contribué à l'amélioration, avec des changements dans la dynamique du conflit.

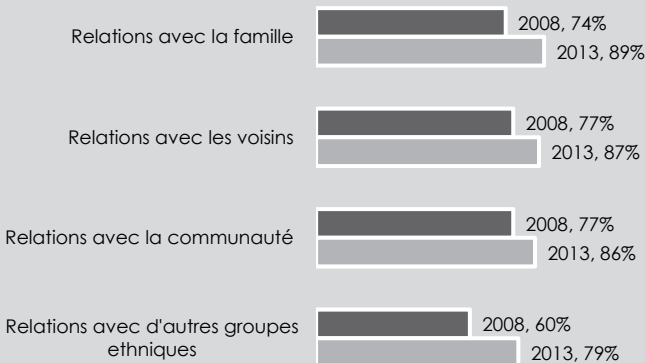
Malgré l'évaluation positive des relations, peu de répondants ont indiqué qu'il est souvent ou toujours possible de faire des choses ensemble

dans leurs communautés (28%). Environ deux répondants sur cinq ont dit qu'ils se tournaient vers les amis et la famille pour obtenir des conseils (41%) et un sur quatre pour de l'aide (24%). Cela peut suggérer que, bien que les relations sociales soient classées de façon positive, le niveau d'interdépendance dans les interactions et les activités quotidiennes reste faible.

Figure 17: Classement des relations
(% bonnes— très bonnes)

	N. Kivu	S. Kivu	Ituri	Total
Relations avec la famille	88%	87%	93%	89%
Relations avec les voisins	89%	79%	94%	87%
Relations avec la communauté	89%	76%	92%	86%
Relations avec d'autres groupes ethniques	78%	74%	89%	79%

Figure 18: Relations sociales
(% bonnes— très bonnes)



L'enquête demandait ensuite aux répondants de classer leur niveau de confort dans plusieurs situations en présence de membres de n'importe quel autre groupe ethnique. Plus de quatre répondants sur cinq se sentaient confortables dans toutes les situations, avec des pourcentages plus faibles dans le cas où un membre d'un autre groupe ethnique devient membre du ménage (78% à l'aise), ou épouse une personne de la famille (73%). Les résultats indiquent une amélioration dans les relations entre groupes ethniques, mais avec quelques tensions persistant : 19 pourcent des répondants ont été victimes de discrimination en raison de leur appartenance ethnique, et le même pourcentage ont été victimes de discrimination en raison de leur appartenance religieuse. Cela suggère aussi que l'origine ethnique n'est pas la seule source de fracture sociale.

Les répondants du Nord-Kivu étaient, en moyenne, moins à l'aise dans toutes les situations explorées par rapport aux répondants dans le Sud-Kivu et en Ituri. Ceci suggère que les relations ethniques restent plus polarisées dans la province. Au niveau des territoires, les plus bas niveaux de confort dans toutes les situations ont été trouvés dans les territoires de Walikale, Lubero et Beni. Il y avait peu de différences entre les sexes. Parmi les répondants qui ont dit qu'ils étaient mal à l'aise avec des membres d'autres groupes ethniques, les groupes Hutus et Tutsis ont été le plus fréquemment identifiés.

Dans l'ensemble, les résultats suggèrent une amélioration significative dans les relations inter-ethniques au cours du temps lorsque l'on compare à l'enquête de 2008. En 2008, seulement 56 pourcent des répondants se sentaient confortables si quelqu'un d'un autre groupe ethnique devenait membre du ménage, et 47 pourcent se sentaient confortables à l'idée d'avoir quelqu'un d'un autre groupe ethnique se marier avec quelqu'un de leur ménage. En 2013, ces pourcentages étaient de 78 pour cent et 73 pour cent, respectivement, toujours les événements les moins confortables, mais avec une grande amélioration dans le pourcentage de répondants confortables.

Figure 19: Relations avec d'autres groupes ethniques
(% confortable)

	N. Kivu	S. Kivu	Ituri	Total
Vivre dans la même localité / village	79%	85%	85%	83%
Vivre en tant que voisins	77%	84%	87%	82%
Vivre au sein du ménage	73%	81%	83%	78%
Partager un repas	78%	85%	88%	83%
Travailler ensemble	79%	87%	89%	84%
Aller au même marché	83%	90%	93%	88%
Partager une boisson (alcool)	77%	83%	81%	80%
Aller à la même église	84%	91%	94%	89%
Epouser un membre du ménage	66%	78%	77%	73%
Aller à même école que vous / vos enfants	83%	90%	91%	88%

Figure 20: Changement dans le niveau de confort si un membre d'un autre groupe ethnique épouse un membre du ménage (% confortable)

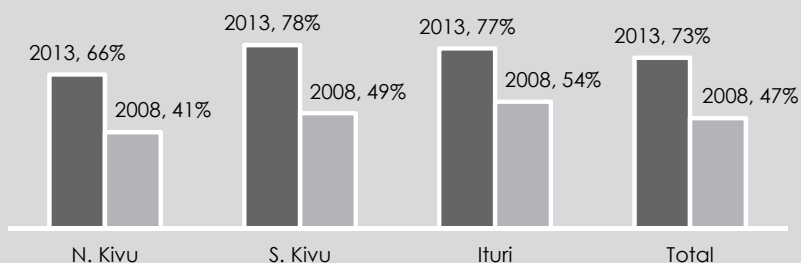
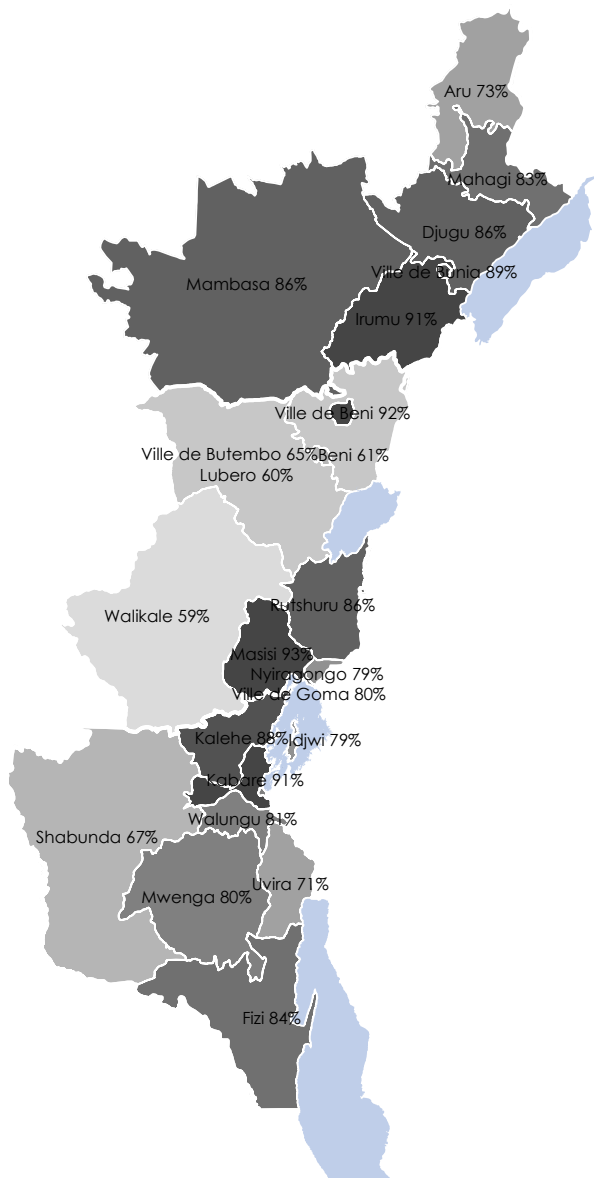


Figure 21: Confortable avec un membre d'un autre groupe ethnique devenant membre du ménage (% des répondants)



Anciens Combattants

Une série de questions similaires a été posée aux répondants, mais cette fois axée sur le niveau de confort en présence d'anciens combattants plutôt que de membres de n'importe quel groupe ethnique. Les affiliations possibles des anciens combattants n'ont pas été discutées. Comme ce fut le cas en 2008, pour toutes les situations, moins de répondants se sentaient confortables avec les anciens combattants en comparaison avec les membres d'autres groupes ethniques. Par exemple, les répondants étaient, en moyenne, moins à l'aise à l'idée d'avoir un ex-combattant épouser un membre de la famille (44%) ou vivant dans le même ménage (48%) par rapport à quelqu'un de n'importe quel autre groupe ethnique (73% et 78%, respectivement)

Il y avait des disparités géographiques semblables aux perceptions des membres de tout autre groupe ethnique: les répondants du Nord-Kivu étaient, en moyenne, moins à l'aise avec les ex-combattants dans toutes les situations explorées par rapport aux répondants dans le Sud-Kivu et en Ituri en particulier. Cela peut s'expliquer par l'histoire plus récente de la violence généralisée dans le Nord-Kivu, ainsi que le contexte socio-ethnique local. Bien que les niveaux de confort avec les anciens combattants se soient améliorés en général, la plus grande amélioration est observée dans le Nord-Kivu. Par exemple, alors que 22 pourcent des personnes interrogées dans le Nord-Kivu en 2008 était à l'aise avec un ancien combattant membre de leur ménage, ce pourcentage est passé à 44% en 2013.

Groupes et Associations

Un autre indicateur de l'engagement social est l'engagement des personnes interrogées dans des groupes et associations. L'appartenance à des groupes et associations est relativement fréquente: 52 pourcent des répondants étaient membres d'au moins un groupe ou association, et 15 pourcent étaient membres de deux ou plus. Une personne sur quatre (23%) tenait une sorte de responsabilité dans ces groupes ou associations.

Figure 22: Relations avec les anciens combattants
(% confortable)

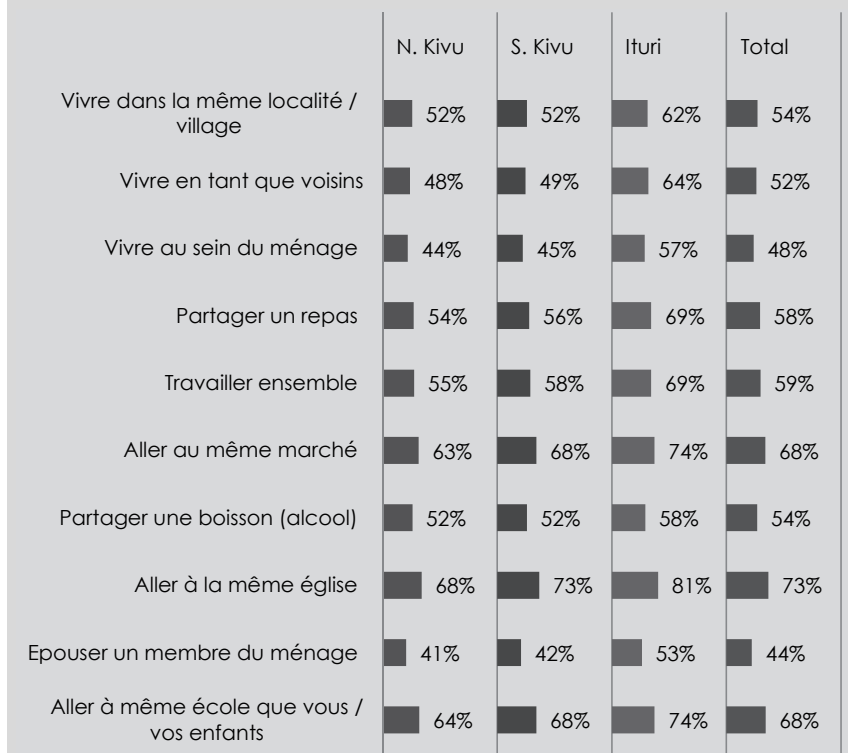


Figure 23: Changement dans le niveau de confort si un ex-combattant épouse un membre du ménage (% confortable)

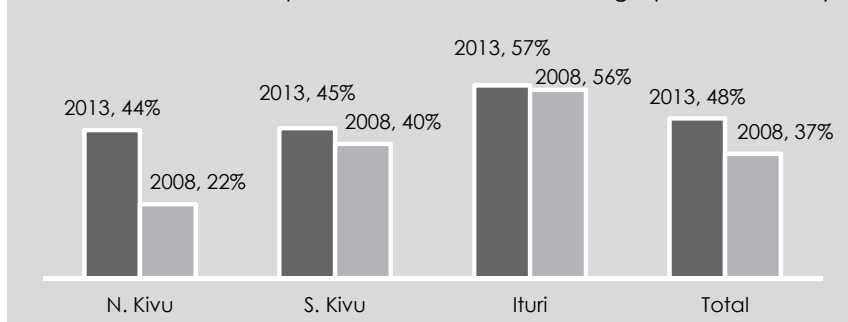
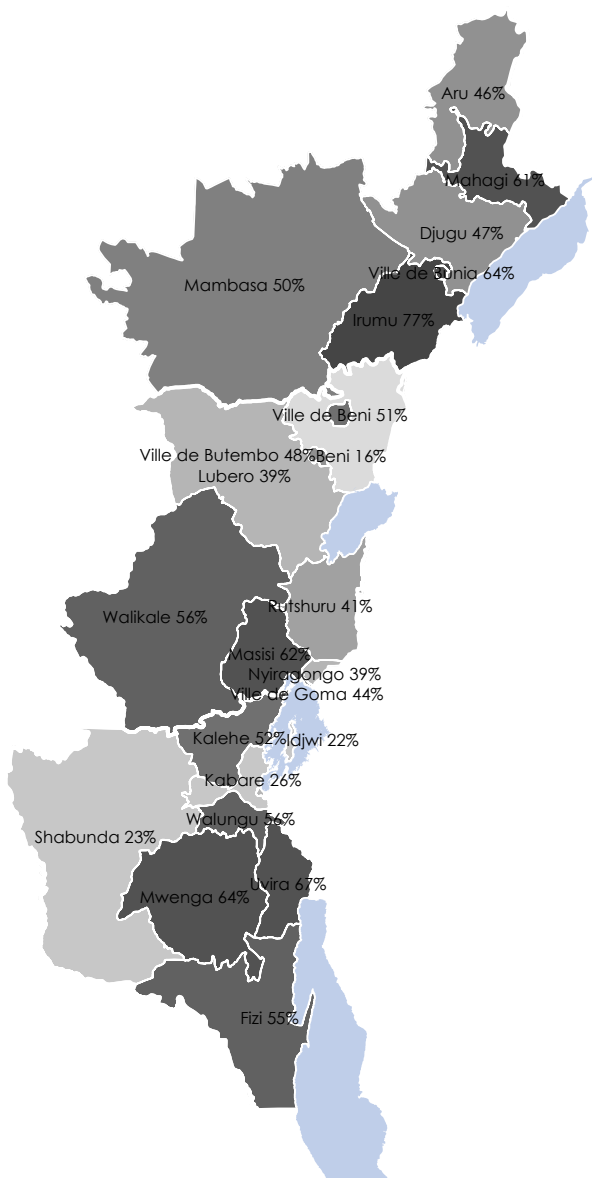


Figure 24: Confortable avec des anciens combattants comme membre du ménage (% des répondants)



Les répondants étaient impliqués dans une grande variété de groupes, les groupes les plus fréquentes étant religieux (16%), liés à l'agriculture (12%), les groupes de femmes (7%), ou des groupes de jeunes (5%). Ces chiffres représentent des participations actives plutôt que l'appartenance à un groupe de la communauté telle qu'une congrégation religieuse. Les répondants qui étaient membres d'un groupe ou d'une association participaient le plus souvent à des réunions deux fois ou plus par mois (59%). Parmi d'autres formes de participation communautaire, 60 pourcent des répondants ont indiqué participer à des réunions communautaires, au moins occasionnellement.

Les hommes étaient membres d'un groupe plus fréquemment que les femmes (58% c. 46%). Les hommes ont surtout déclaré être membres de groupes agricoles/d'élevage plus fréquemment que les femmes (17% vs 7%).

Engagement Social et Élections

Bien que de nombreux répondants opèrent dans leurs communautés par le biais des groupes et associations, peu disent pouvoir influencer les processus politiques. Une grande majorité (84%) dit n'avoir que peu ou pas de possibilité de participer aux processus politiques nationaux. Un peu moins (82%) disent n'avoir que peu ou pas de possibilité de participer aux processus politiques provinciaux, et encore moins (68%) ont dit n'avoir que peu ou pas de possibilité de participer aux processus politiques locaux. Seulement 63 pourcent ont estimé qu'ils étaient en mesure de partager des questions ou des préoccupations avec leurs élus locaux. Peut-être à cause de cette perception négative, peu de répondants cherchent à contacter leurs élus (21%).

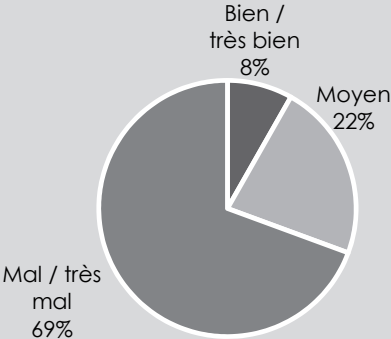
La perception négative des élus est en outre mise en évidence par une série de questions de classement posées aux répondants. Lorsqu'on leur a demandé comment les élus provinciaux représentent les intérêts de la population, une majorité (69%) a dit mal ou très mal. Considérant la façon dont les élus nationaux représentent les intérêts de la population, presque le même pourcentage de répondants (68%) a dit mal ou

très mal. Plus de trois répondants sur quatre (76%) ont aussi jugés que les promesses électorales sont différentes ou très différentes de ce qui se passe dans la réalité

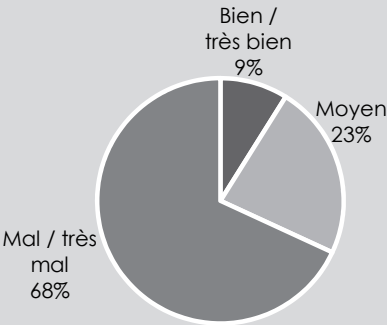
Les répondants qui n'ont pas voté auparavant n'avaient généralement pas le droit de le faire (trop jeune), tandis que ceux qui sont admissibles, mais n'ont pas l'intention de voter aux prochaines élections, identifiait la raison comme un manque d'intérêt et une déception dans les résultats antérieurs.

Figure 25: Perception des élus

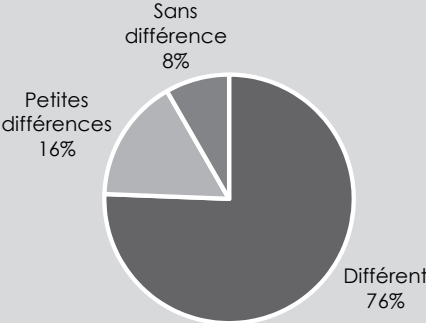
Comment les élus provinciaux représentent les intérêts de la population



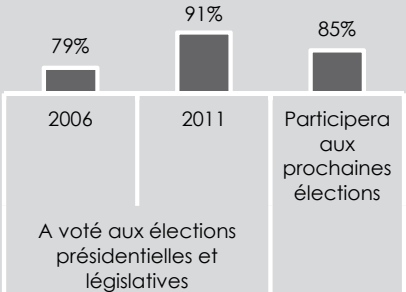
Comment les élus nationaux représentent les intérêts de la population



Différences entre les promesses électorales et la réalité



Participation électorale / intentions de vote



5. SÉCURITÉ

Restaurer et renforcer la sécurité publique est un objectif fondamental de l'ISSSS et une priorité pour la majorité des répondants. Les répondants devaient répondre à une série de questions sur leur perception de la sécurité et des acteurs de la sécurité, et sur ce qu'ils considéraient comme les moyens d'améliorer la sécurité.

5.1. Sentiment de Sécurité

Les répondants ont classé leur perception de la sécurité dans plusieurs situations. Les résultats montrent un manque important de sécurité, le plus significativement dans des situations comme marcher seul la nuit (44% en sécurité/très en sécurité), rencontrer des étrangers (48%), rencontrer des soldats ou groupes armés (37%), parler ouvertement de leurs expériences de guerre (46%), et se plaindre aux autorités après avoir connu un crime (46%).

Malgré la fréquence relativement élevée de l'insécurité, près de la moitié des répondants (48%) ont indiqué que leur situation sécuritaire s'était améliorée au cours de l'année précédente, alors que 24 pourcent ont déclaré que leur situation sécuritaire s'était détériorée. Les pourcentages étaient semblables dans les provinces/districts. Au niveau des territoires, les gains en matière de sécurité sont les plus importants à Rutshuru (88%), de Mwenga (74%), et Fizi (67%). Inversement, des diminutions du sentiment de sécurité ont été plus fréquemment rapportées à Shabunda (53%), d'Irumu (41%), et la ville de Beni (40%). Par rapport à l'enquête 2008, le sentiment de sécurité en marchant seul la nuit s'est fortement amélioré dans le Nord-Kivu (58% en 2013 c. 17% en 2008). Cependant, il s'est aggravé dans le Sud-Kivu (38% en 2013 c. 58% en 2008), probablement en raison de l'aggravation de l'insécurité dans les territoires de Shabunda, Walungu et Uvira.

Figure 26: Sentiment de sécurité (% en sécurité)

	N. Kivu	S. Kivu	Ituri	Total
Marcher seul pendant la journée	63%	64%	76%	67%
Se promener seul la nuit	43%	38%	52%	44%
Dormir la nuit	53%	51%	63%	55%
Aller à la plus proche village, ville	57%	61%	74%	63%
Aller au marché le plus proche	62%	72%	77%	69%
Rencontrer des gens que vous ne connaissez pas	46%	46%	55%	48%
Rencontrez des gens d'un autre groupe ethnique	48%	56%	61%	54%
Rencontre de soldats / groupes armés	32%	38%	43%	37%
Rencontre de policiers	47%	56%	55%	52%
Parler ouvertement de l'expérience de la guerre	42%	47%	50%	46%
Se plaindre quand victime d'un vol	40%	48%	53%	46%

Figure 27: Amélioration sécuritaire par rapport à l'année précédente

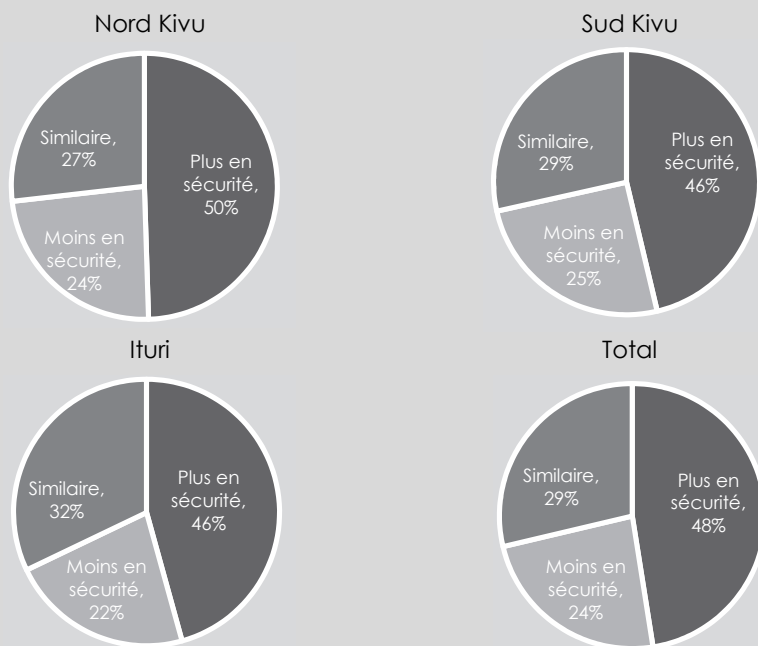


Figure 28: Sentiment de sécurité en marchant la nuit (% en sécurité)

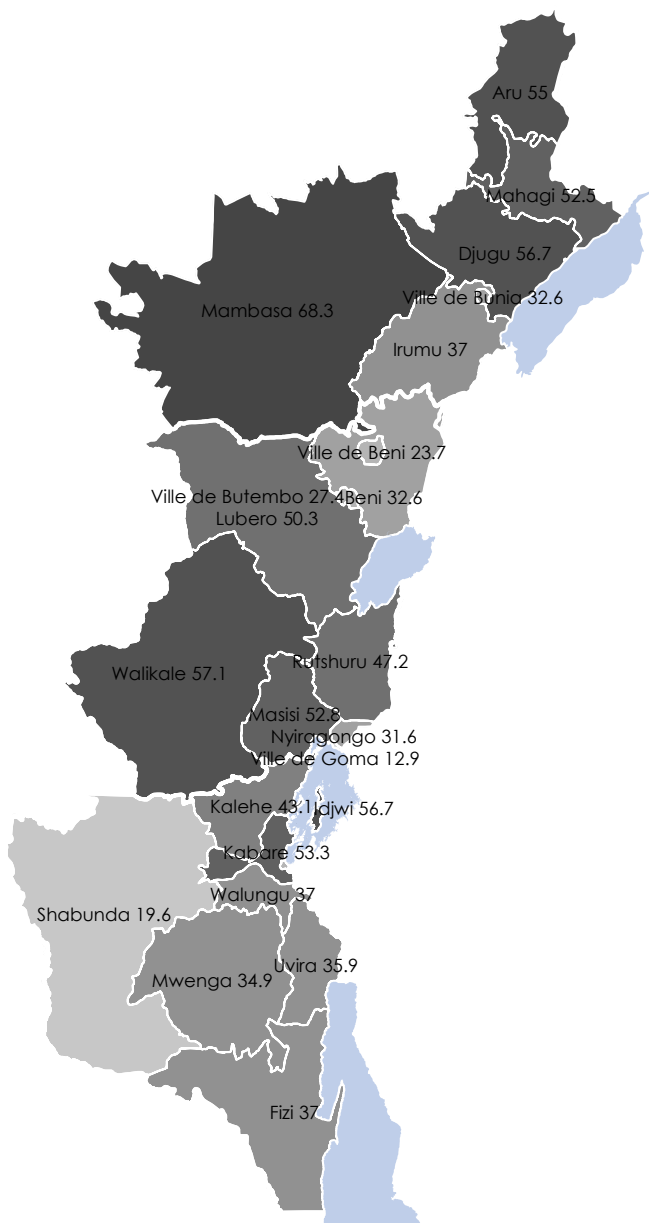
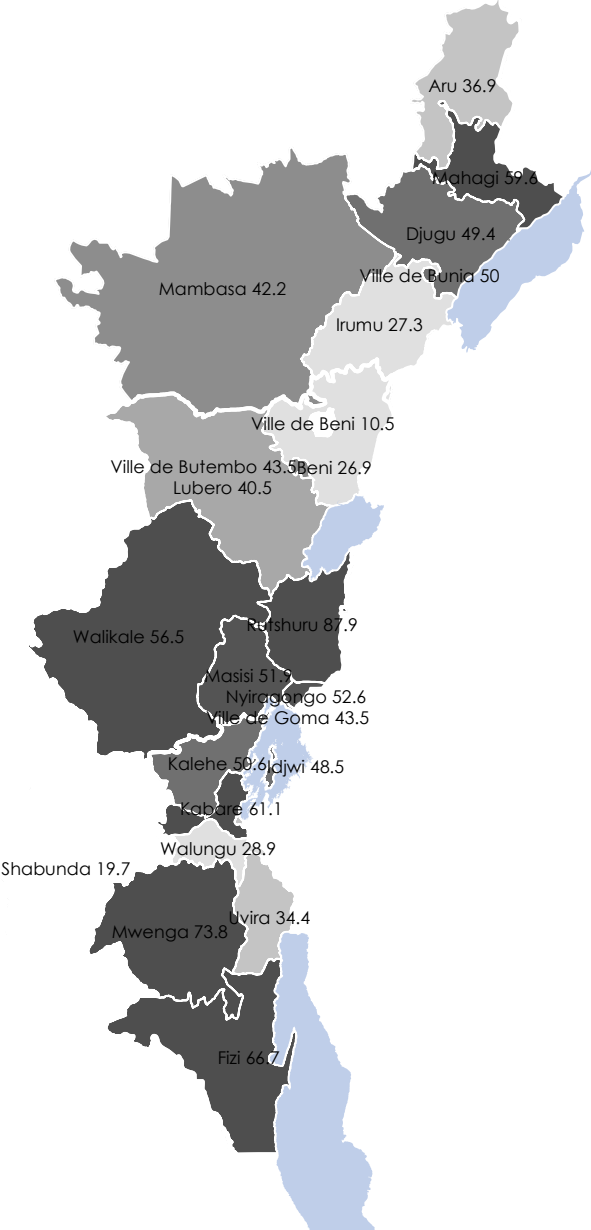


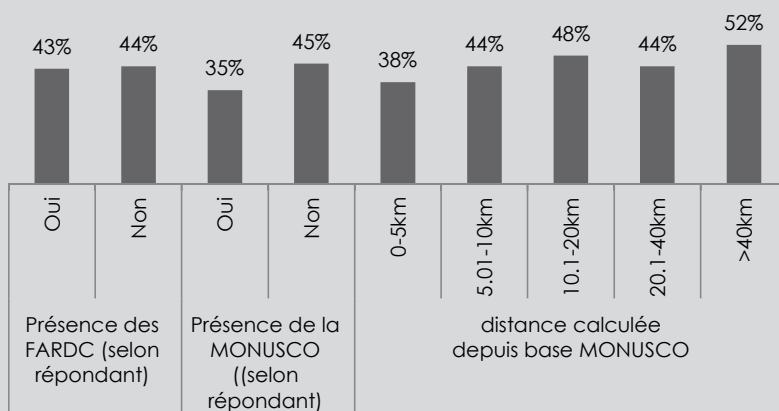
Figure 29: Amélioration sécuritaire par rapport à l'année précédente



Cadre 2 : Proximité et Sécurité

Afin d'évaluer l'association entre la perception de la sécurité des répondants et la présence des forces de sécurité, la présence de déploiements FARDC et / ou de la MONUSCO était analysée. Au total, 42% des répondants ont indiqué la présence d'un déploiement des FARDC à proximité, avec plus de la moitié (53%) disant voir des patrouilles quotidiennes. Seulement 11% ont indiqué la présence d'un déploiement de la MONUSCO à proximité, et seulement 26% ont vu des patrouilles quotidiennes. Cependant, une analyse géographique montre que 32 pourcent des répondants vivaient dans les 5 kilomètres d'une base de la MONUSCO, et 52 pourcent vivaient dans les 10 kilomètres d'une base. L'analyse ne montre pas de différence de perception de sécurité basée sur la présence de FARDC. La présence et la proximité des bases de la MONUSCO, cependant, était statistiquement associée à un faible sentiment de sécurité. Cela peut s'expliquer par le fait que les bases sont stratégiquement situées dans les zones de conflit et zones urbaines qui sont généralement décrites comme moins sûr.

Figure 30: Sentiment de sécurité en marchant la nuit en fonction de la présence des acteurs de la sécurité (% en sécurité)



Les données sur le sentiment de sécurité n'ont pas montré de différences entre les sexes. Cependant, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de dire que la situation de sécurité s'améliorait: 53 pourcent des hommes ont dit que la sécurité s'était améliorée au cours de la dernière année, comparativement à 42 pourcent des femmes ; 30 pourcent des femmes se sentaient moins en sécurité que l'année précédente, comparativement à 17 pourcent des hommes.

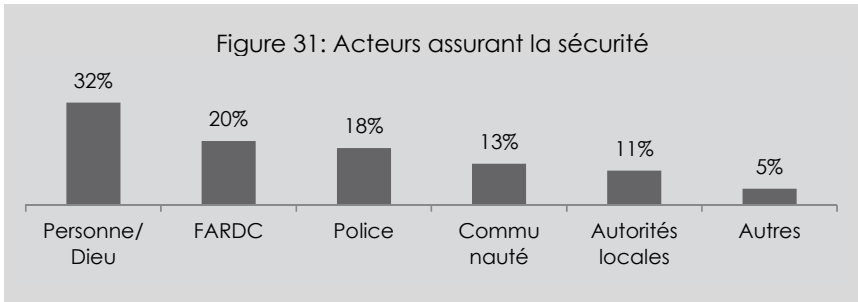
5.2. Sources de l'Insécurité: les Activités Criminelles

Les principales sources d'insécurité ont été identifiées comme la présence de bandits (23%), la présence de groupes armés (20%), et une peur plus générale d'être agressé/attaqué (18%). La pauvreté (2%) ou les tensions ethniques (2%) ont rarement été mentionnés comme sources d'insécurité mais il est probable que ces dynamiques socio-économiques sont considérées comme causes sous-jacentes plutôt que sources directes d'insécurité. Les sources d'insécurité étaient similaires dans les districts et les provinces, à l'exception de la présence de groupes armés qui était le plus souvent mentionné dans le Nord-Kivu (29%), par rapport au Sud-Kivu (17%) et à l'Ituri (8%). L'expérience directe d'activités criminelles a été évaluée, montrant que deux répondants sur cinq (39%) avaient subi un vol ou cambriolage dans les 12 mois précédant l'enquête. Moins de répondants rapportaient des cas d'agression physique avec ou sans arme (16% dans les deux cas). Environ le même pourcentage (18%) déclarait avoir été victime de sorcellerie au cours de cette période.

5.3. Acteurs de la Sécurité

La présence et le rôle des différents agents de sécurité ont été explorés à travers une section dédiée de l'enquête. Les enquêteurs ont demandé aux répondants qui, à leur avis, les protégeaient (une seule réponse). Les réponses comprenaient, les acteurs de la sécurité, tels que

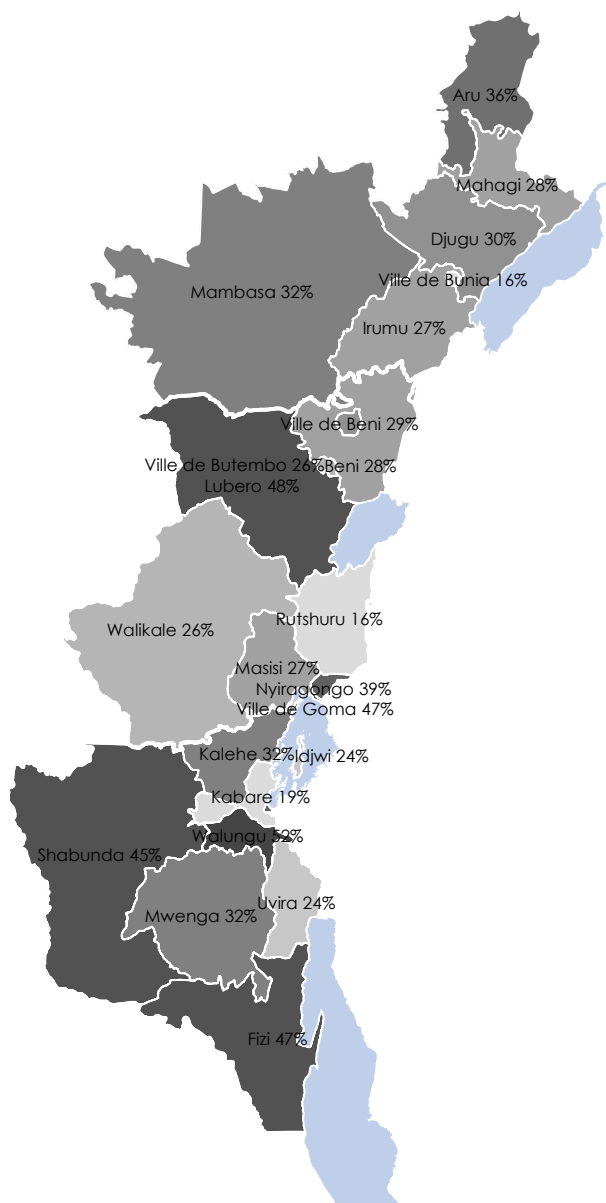
les FARDC (20%) et la police (18%), mais rarement la MONUSCO (<1%). Un répondant sur trois n'identifiait personne, ou Dieu (32%). Un autre 13 pourcent mentionnaient la communauté elle-même, soulignant l'absence d'acteurs pour assurer la sécurité. Ces résultats peuvent refléter un manque de confiance dans les acteurs de la sécurité après des années de violence avec une protection limitée de civils et impunité. Les résultats ne suggèrent pas d'amélioration par rapport à 2008.



Les répondants ont indiqué en outre que dans la plupart des cas (69%), ils ne disposent pas de mécanisme de sécurité communautaire. Certains ont indiqué la présence de groupes d'auto-défense (19%), et quelques-uns ont mentionné la présence de la police ou de l'armée (6%) et les systèmes d'alerte communautaires (5%).

Des armes de petit calibre restent dans les mains de civils, et un petit, mais néanmoins important, nombre de répondants a indiqué qu'il serait acceptable d'utiliser ces armes pour défendre la communauté de ses ennemi (15%) ou rendre la justice et punir les responsables d'un crime (13%). Certains disent qu'il serait acceptable de prendre les armes pour défendre les intérêts d'un groupe ethnique (9%) ou religieux (5%), ou pour maintenir un pouvoir politique (5%). Seulement 3 pour cent des répondants avaient fait partie d'un groupe armé, le plus souvent à des fins de défense (52%), ou parce qu'ils ont été forcés par des groupes armés (22%) et/ou leurs familles (15%). Les répondants ont signalé moins fréquemment que les incitations économiques firent rejoindre des groupes armés (10%).

Figure 32: Qui assure la sécurité—Personne / Dieu seul



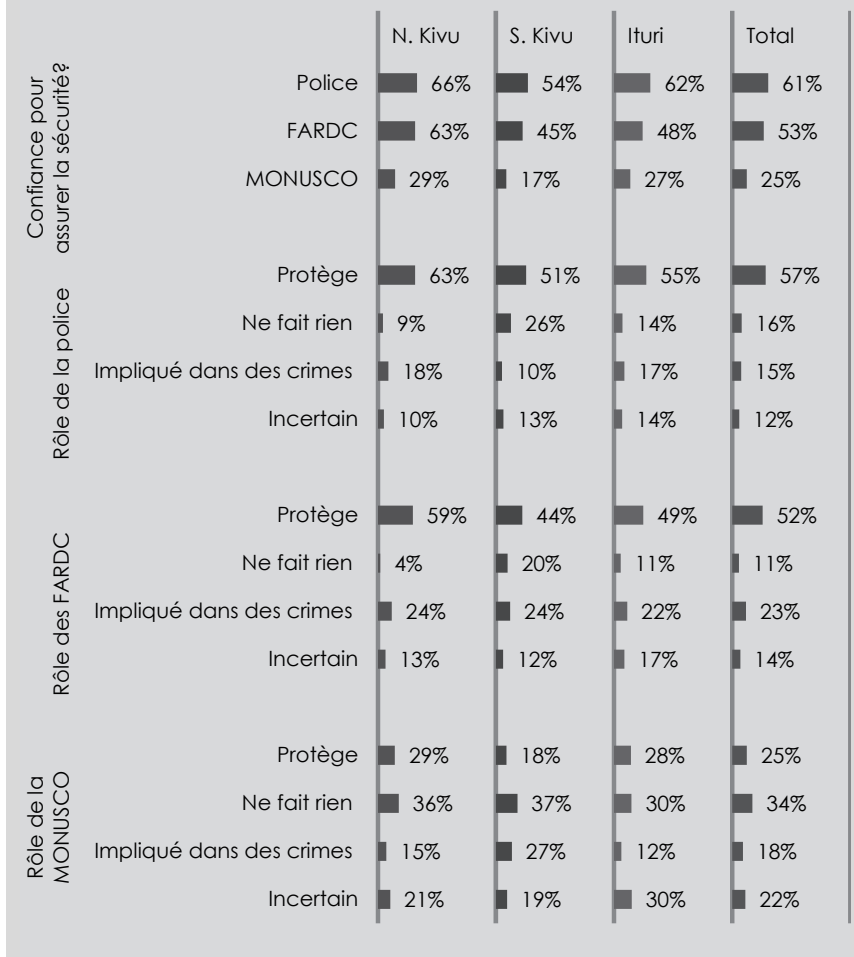
5.4. Perception des Acteurs de la Sécurité

La perception d'acteurs de la sécurité—la police, les FARDC et la MONUSCO—a également été étudiée. Plus de la moitié des répondants indiquaient faire confiance à la police (61%) et aux FARDC (53%) pour assurer la sécurité, une constatation qui semble incompatible avec la mauvaise réputation des acteurs de la sécurité dans l'est de la RDC en matière des droits humains. Cela pourrait indiquer que, malgré leurs performances, les acteurs de la sécurité sont encore chargés de fournir des services de sécurité de base. Peu de répondants (25%) font confiance MONUSCO pour assurer la sécurité.

Lorsqu'on leur a demandé si les acteurs de la sécurité, soit protègent les civils, soit n'ont pas d'impact, ou soit sont impliqués dans des crimes contre les civils, les répondants confirmaient le point de vue que la police protège plus fréquemment les civils (57%), plutôt que de les viser pour des crimes(15%). Un pourcentage légèrement plus élevé de répondants (23%) pensait que les FARDC étaient impliqués dans des crimes plutôt que la protection des civils, mais la plupart considéraient encore les FARDC comme un acteur de protection (52%). En ce qui concerne la MONUSCO, les vues sont plus partagées. La réponse la plus fréquente était que la Mission ne fait rien pour la protection des civils (34%). Ces résultats sont basés sur les perceptions et les attitudes et ne représentent pas l'effet réel des différents acteurs de la sécurité en matière de sécurité. Les résultats peuvent également représenter les attentes élevées de la population à propos de la MONUSCO, et ce que les répondants voient comme le rôle normal de la police et des FARDC.

La perception de la MONUSCO était la moins positive dans le territoire de Mambasa, où seulement 8% des personnes interrogées considéraient que la force de maintien de la paix protégeait les civils. Les résultats étaient similaires dans les territoires de Walungu (9%), Irumu (10%), Kalehe (10%), Idjwi (12%), Kabare (12%), et Lubero (13%).

Figure 33: Perception des acteurs de la sécurité

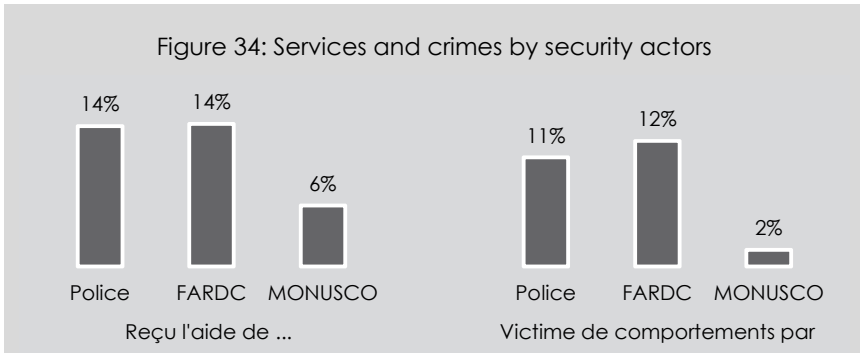


Les répondants sont peu informés du mandat de la MONUSCO. Seulement 14 pourcent des répondants jugent leur connaissance de la mission comme étant bonne à très bonne. Quand ils ont la possibilité de donner plusieurs réponses sur le mandat de la MONUSCO, les répondants mentionnaient qu'il s'agissait de protéger les civils (35%) et de rétablir la paix (35%). D'autres ont mentionné la lutte contre les groupes armés (12%), le soutien au gouvernement (7%) et dénoncer les crimes (7%). Plus d'un répondant sur quatre (27%) a dit ne pas connaître le mandat de la MONUSCO. Des questions supplémentaires sur la perception de la MONUSCO montrent que 77 pourcent des répondants jugent la contribution de la MONUSCO à la sécurité comme étant faible, voire inexistante. Plus de la moitié des répondants (58%) ont une perception générale négative de la MONUSCO. Ces résultats doivent être considérés par rapport à la connaissance relativement limitée de la MONUSCO, au-delà de leur mandat.

5.5. Services et Responsabilisation des Acteurs

La perception de la sécurité et des acteurs de la sécurité peut être affectée par la fréquence des contacts/engagement, ainsi que la façon dont les acteurs de la sécurité sont tenus pour responsables de leurs actes. Comme indiqué dans l'analyse de proximité, 42 pourcent des répondants ont indiqué la présence d'un déploiement des FARDC à proximité, avec plus de la moitié (53%) rapportant des patrouilles quotidiennes. Seulement 11% ont indiqué la présence d'un déploiement de la MONUSCO à proximité, dont 26% rapportent des patrouilles quotidiennes. Près des deux tiers des répondants (62%) ont indiqué avoir un bon accès à la police. Dans la pratique cependant, l'engagement direct est moins fréquent. Quatorze pourcent des répondants ont indiqué avoir reçu de l'aide ou des services de la police dans les 12 mois précédant l'enquête, et le même pourcentage (14%) ont reçu des services ou de l'aide aux FARDC au cours de cette période. L'obtention de services ou assistance directs de la MONUSCO était moins fréquente (6%).

Au cours de la même période, le pourcentage de répondants ayant été victime de mauvais comportements et actions par la police et/ou les FARDC sont presque identiques au pourcentage ayant reçu des services (11% et 12% respectivement). Dans les deux cas, les incidents les plus fréquemment rapportés sont des cas de corruption / extorsion de fonds. Peu de répondants ont signalé des incidents impliquant la MONUSCO (2%).



Parmi les victimes d'un crime commis par un acteur de la sécurité, peu ont déposé une plainte. Juste une personne sur quatre (24%) qui avait rapporté avoir été victimes d'actes par la police a déposé une plainte, comparativement à 16 pourcent parmi les victimes de crimes commis par les FARDC et 16 pourcent parmi les victimes de crimes commis par la MONUSCO.

Malgré ces résultats, la majorité des personnes interrogées estiment qu'il est possible de déposer des plaintes contre la police (75%) et/ou des FARDC (73%) lorsqu'on est victime d'un crime par ces acteurs. Peut-être le faible nombre de plaintes s'explique par le fait que la police et les FARDC sont souvent considérés comme étant à l'abri de poursuites et restent impunis: 41 pourcent ont déclaré que l'impunité prévaut au sein des FARDC, et 35 pourcent ont dit la même chose de la police. La perception qu'il est possible de corrompre la police pour éviter une arrestation est également fréquente (70%).

Cadre 3 : Violences liées à la Guerre Depuis 2002

La violence des conflits dans l'Est de la RDC et son impact ont été bien documentés, y compris l'association entre les expériences de violence liée à la guerre et les perceptions au sujet de la paix et de la justice.²⁷ Cette étude a examiné l'exposition globale à la violence dans l'est de la RDC depuis 2002, y compris exposition à 20 événements provoqués par des groupes armés comme être témoin de violences physique, l'expérience directe de la violence, et les pertes de la famille. Les déplacements (67%), pillages/ vols (49%), et être témoin de combats étaient les événements le plus souvent rapportés. Plus de la moitié des répondants (57%) pensaient aussi qu'ils allaient mourir à la suite des conflits. L'expérience des violences est similaire dans toutes les provinces / districts, bien que les répondants dans le Nord-Kivu en général ont signalé avoir été exposé à la violence plus souvent que d'autres.

La violence continue et l'exposition aux crimes a été également évaluée sur une période de 12 mois précédant l'enquête. Encore une fois le déplacement était la forme la plus courante de violence (28%). L'incidence de violences dans l'année précédant l'enquête a était plus élevée dans le Nord-Kivu par rapport au Sud-Kivu et de l'Ituri.

²⁷ Voir par exemple Coghlan, B., Brennan, R. J., Ngoy, P., Dofara, D., Otto, B., Clements, M., & Stewart, T. (2006). Mortality in the Democratic Republic of Congo: a nationwide survey. *The Lancet*, 367(9504), 44-51; Johnson, K., Scott, J., Rughita, B., Kisielewski, M., Asher, J., Ong, R., & Lawry, L. (2010). Association of sexual violence and human rights violations with physical and mental health in territories of the Eastern Democratic Republic of the Congo. *Jama*, 304(5), 553-562; 7; Vinck P, Pham PN. Ownership and Participation in Transitional Justice Mechanisms: a Sustainable Human Development Perspective from Eastern Democratic Republic of Congo. *International Journal of Transitional Justice (IJTJ)*. 2008 October; 2 (3): 398-411.

Figure 35: Expériences de violences causées par un groupe armé depuis 2002 (% de répondants)

	N. Kivu	S. Kivu	Ituri	Total
Déplacé	77%	57%	63%	67%
Pensais que j'allais mourir	58%	57%	57%	57%
Pillage	55%	44%	46%	49%
Témoin de combats	51%	50%	31%	46%
Témoin de pillages	52%	44%	29%	43%
Témoin de civils battus	50%	48%	26%	43%
Séparé de membres du ménage	40%	38%	36%	38%
Témoin de meurtre de civil	38%	39%	23%	35%
Membre du ménage tué	32%	30%	36%	32%
Travail / portage forcé	31%	21%	22%	25%
Témoins de violence sexuelles	24%	29%	12%	23%
Menacé de mort	21%	19%	23%	21%
Expérience attaque physique	20%	17%	17%	19%
Pris au milieu des combats	13%	11%	7%	11%
A été prisonnier / captif	11%	9%	8%	10%
A été enlevé	8%	10%	8%	9%
Enlevé pendant une semaine	6%	6%	5%	6%
Contraint de piller	2%	2%	6%	3%
Contraint de battre un civil	1%	1%	2%	2%
Forcé de tuer des civils	1%	1%	2%	1%

Figure 36: Expériences de violences causées par un groupe armé
 Dans les 12 mois précédant le sondage (% de répondants)

	N. Kivu	S. Kivu	Ituri	Total
Déplacé	43%	23%	10%	28%
Pensais que j'allais mourir	39%	20%	7%	25%
Pillage	36%	15%	6%	21%
Témoin de combats	36%	15%	5%	21%
Témoin de pillages	33%	17%	5%	20%
Témoin de civils battus	33%	12%	6%	19%
Séparé de membres du ménage	26%	11%	5%	16%
Témoin de meurtre de civil	26%	11%	4%	15%
Membre du ménage tué	18%	7%	3%	11%
Travail / portage forcé	18%	7%	3%	10%
Témoins de violence sexuelles	14%	8%	3%	9%
Menacé de mort	14%	5%	2%	8%
Expérience attaque physique	15%	4%	3%	8%
Pris au milieu des combats	8%	2%	2%	4%
A été prisonnier / captif	6%	2%	1%	4%
A été enlevé	4%	2%	1%	3%
Enlevé pendant une semaine	3%	2%	0%	2%
Contraint de piller	1%	0%	1%	1%
Contraint de battre un civil	0%	0%	0%	0%
Forcé de tuer des civils	0%	0%	0%	0%

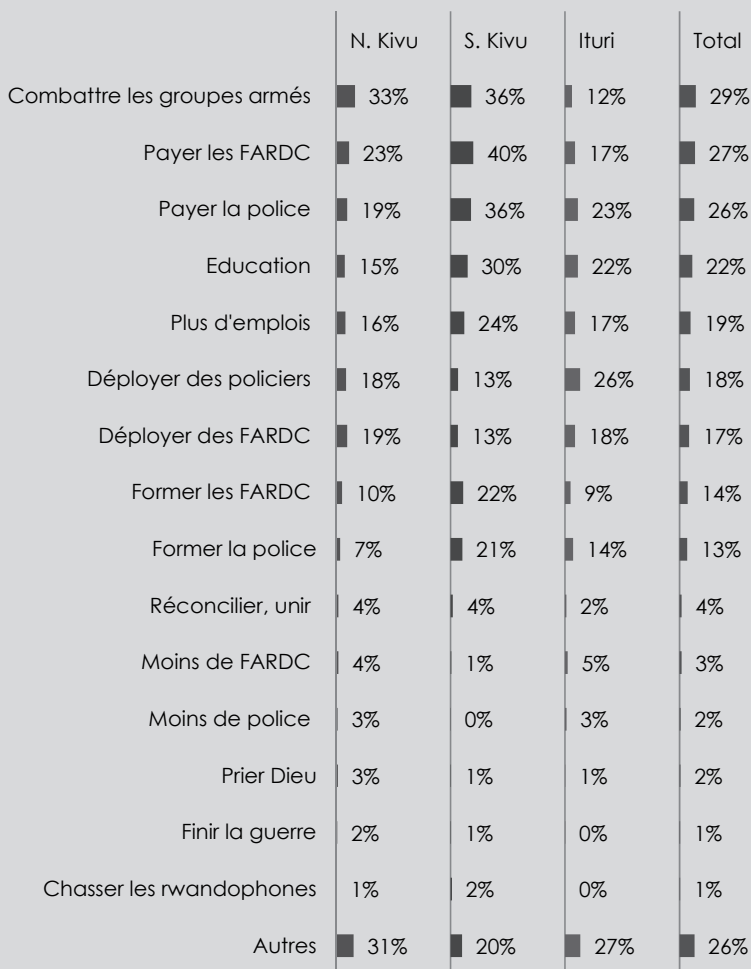
5.6. Renforcement de la Sécurité

Lorsqu'on leur a demandé ce qui devait être fait pour améliorer la sécurité dans leurs quartiers ou villages, les répondants ont mentionné le plus souvent des mesures concernant les acteurs de la sécurité, en particulier les FARDC, et des éléments de réformes du secteur de sécurité. Les réponses les plus fréquentes étaient que les FARDC devaient attaquer les groupes armés (29%), être payés (27%) et déployés (17%), que la police devait être payée (26%) et déployée (18%), et que les FARDC et la police devaient être formés (13% et 14% respectivement). Parmi les mesures non liées aux acteurs de la sécurité, les répondants ont souligné la nécessité d'éduquer la population (22%) et de fournir des emplois (19%).

L'enquête a également demandé aux répondants de prendre des mesures spécifiques que les FARDC et la MONUSCO doivent prendre pour améliorer la sécurité.

- Pour les FARDC, la réponse la plus fréquente était que les soldats devraient être payés (45%), ce qui reflète le fait que les soldats non rémunérés peuvent représenter un risque plutôt qu'un atout pour la sécurité. Les répondants ont également mentionné la nécessité d'avoir plus de déploiements des FARDC (39%) et des bases supplémentaires (19%). Un répondant sur trois a également déclaré que les FARDC devaient se battre contre les groupes armés en vue d'améliorer la sécurité.
- Pour la MONUSCO, les répondants ont également mentionné la nécessité d'avoir plus de déploiements (22%) et de bases (17%), mais beaucoup ont dit que, pour améliorer la sécurité, la MONUSCO devrait partir (28 %) et/ou mieux partager des informations (14%). L'opinion que le départ de la MONUSCO améliorerait la sécurité était la plus fréquente à Kalehe (58%), Kabare (54%), Butembo (46%), et Fizi (41%).

Figure 37: Améliorer la sécurité



6. JUSTICE

Le fonctionnement des secteurs de la sécurité et de la justice sont des éléments clés de la gouvernance d'un pays, favorisant un environnement sûr, où l'État de droit et les droits fondamentaux sont respectés. Cette section examine en particulier le rôle et la perception des acteurs de la justice et du système de justice.

6.1. Dispute et Mécanismes de Résolution des Conflits

L'enquête a porté sur les expériences des répondants en ce qui concerne de nombreux types de litiges. La disponibilité et l'utilisation de mécanismes pour résoudre les différends est un indicateur de l'efficacité et l'accessibilité du système de justice. En outre, de tels différends, si rien n'est fait, ont le potentiel de menacer la stabilité et évoluer en conflits violents. On a demandé aux répondants d'identifier les formes les plus courantes de conflits qui existent dans leur village ou leur quartier. Selon eux, les litiges sur les limites des terres / parcelles et sur la propriété foncière sont de loin les plus fréquentes (50% et 43% des répondants, respectivement), suivis par les questions domestiques (28%), les vols (27%), et les questions d'argent (16%). Les disputes ont été plus fréquemment rapportées au Sud-Kivu. Un répondant sur quatre (26%) y a déclaré avoir subi un litige dans les 12 mois précédant l'enquête, dont 7 pourcent qui ont connu des conflits domestiques, 5 pourcent qui avaient des différends sur l'argent, et certains qui avaient des différends sur les limites des terres (4%) ou la propriété foncière (4%).

Figure 38: Principaux conflits dans la communauté

	N. Kivu	S. Kivu	Ituri	Total
Aucun	17%	13%	19%	16%
Conflits pour le pouvoir	6%	15%	7%	10%
Conflits domestiques	20%	34%	32%	28%
Limites des terres	48%	57%	45%	50%
Propriété des terres	46%	48%	34%	43%
Argent	11%	21%	15%	16%
Vol	22%	40%	18%	27%
Conflits ethniques	11%	15%	5%	11%
Violences physiques	9%	13%	7%	10%
Sorcellerie	1%	7%	1%	3%
Alcool	2%	1%	7%	3%
Agriculteurs v. pasteurs	1%	1%	2%	1%
Autres	12%	10%	9%	11%

Figure 39: Principaux mécanismes de règlement des conflits

	N. Kivu	S. Kivu	Ituri	Total
Entre les parties	4%	6%	13%	7%
La population, les familles	18%	33%	33%	27%
Les dirigeants locaux	54%	61%	52%	56%
Les chefs coutumiers	32%	42%	43%	39%
La police	22%	33%	23%	26%
Les chefs religieux	3%	10%	6%	6%
Les militaires	2%	5%	1%	3%
Les groupes armés	1%	1%	1%	1%
Les tribunaux militaires	0%	2%	2%	1%
Les ONGs	1%	6%	1%	3%
Le système de justice national	10%	17%	13%	13%
Autres	7%	3%	4%	5%

Les disputes sont souvent traitées ou résolues en dehors des systèmes de justice formelle. Les répondants ont indiqué que les dirigeants locaux (56%) et les chefs coutumiers (39%) sont les principaux acteurs de résolution des conflits dans leur communauté. D'autres mécanismes fréquents comprennent la résolution des différends entre les familles (27%), et l'implication de la police (26%). Le système national de justice a été mentionné par 13 pourcent des répondants, le plus souvent à Fizi et Mwenga. Le type de mécanisme utilisé, cependant, dépend des différends. Par exemple, 86 pourcent des répondants ont dit que les différends domestiques sont résolus par les parties elles-mêmes et/ou leurs familles. Les litiges fonciers, d'autre part, sont beaucoup plus susceptibles d'être résolus par les dirigeants locaux et coutumiers (60% et 54% respectivement).

Environ trois répondants sur cinq (62%) ayant subi un différend étaient satisfaits du résultat. Ceux qui n'étaient pas satisfaits généralement mentionnaient que rien n'avait été fait. Cependant, peu de répondants ont déposé des plaintes (8%), et, parmi eux, seulement 48% ont été satisfaits du processus. Les répondants qui n'étaient pas satisfaits ont indiqué que rien n'avait été fait pour identifier les responsables et qu'ils n'avaient pas reçu de compensation.

6.2. Définition de la Justice

Avant de poser des questions précises sur les mécanismes de la justice, l'enquête demandait aux répondants de définir le concept de justice. Ils ont cité le plus fréquemment : Établir la vérité (53%), appliquer la loi (51%), et être juste ou équitable (39%). Les punitions/répression sont mentionnées (28%), ainsi que les procès (15%), peut-être soulignant une compréhension rétributive de la justice. Ceci est confirmé par le fait que les excuses et le pardon ne sont cités que par quelques répondants (5%). Obtenir une compensation pour les victimes a été inclus par 11 pourcent des répondants dans leur définition de la justice.

6.3. Connaissance, Accès, et Confiance

La définition de la justice reflète probablement l'expérience des répondants avec le système judiciaire Congolais. Une série de questions a été conçu pour évaluer les connaissances de-, l'accès aux-, et la confiance des répondants dans plusieurs mécanismes de justice.

Dans l'ensemble, la connaissance des systèmes de justice formelle était faible, avec seulement 16 pourcent des répondants décrivant leurs connaissances des tribunaux comme bonne ou très bonne, et 9 pourcent notant de façon similaire leur connaissance de la justice militaire. Les systèmes traditionnels sont plus souvent bien connus, y compris les systèmes de justice coutumière en général (43%), et Barza Communautaires, un mécanisme de justice locale (37%). Les projets de justice gérés par des ONG, comme les tribunaux mobiles, sont mieux connus que les systèmes de justice formelle, avec 24 pourcent des répondants décrivant une bonne connaissance des projets de justice d'ONG.

Le niveau de connaissance reflète partiellement l'accès aux différents mécanismes de justice. Les répondants les plus ont le fréquemment rapportés un bon ou très bon accès aux systèmes de justices coutumiers (47%) et Barza Communautaires (38%), suivis par les projets de justice des ONG (25%). Peu de répondants ont décrit positivement leur accès aux tribunaux (16%) et au système de justice militaire (9%). Les connaissances et l'accès diffèrent par provinces/district et territoires. Les zones urbaines ont, e moyenne, des niveaux plus élevés de connaissance des systèmes de justice formelle. La connaissance et l'accès aux systèmes traditionnels étaient les plus élevés en Ituri.

Enfin, la confiance dans les différents systèmes de justice était proportionnée à la connaissance et l'accès. Les répondants faisaient en moyenne moins confiance à la justice militaire, avec 69 pourcent qui n'ont pas ou peu de confiance, suivi par le système judiciaire formel (65%). Moins de répondants n'avaient que peu ou pas confiance dans les projets de justice des ONG (41%), Barza Communautaires (38%), et les systèmes de justice coutumiers (34%).

Figure 40: Connaissance, accès et confiance dans les mécanismes de justice

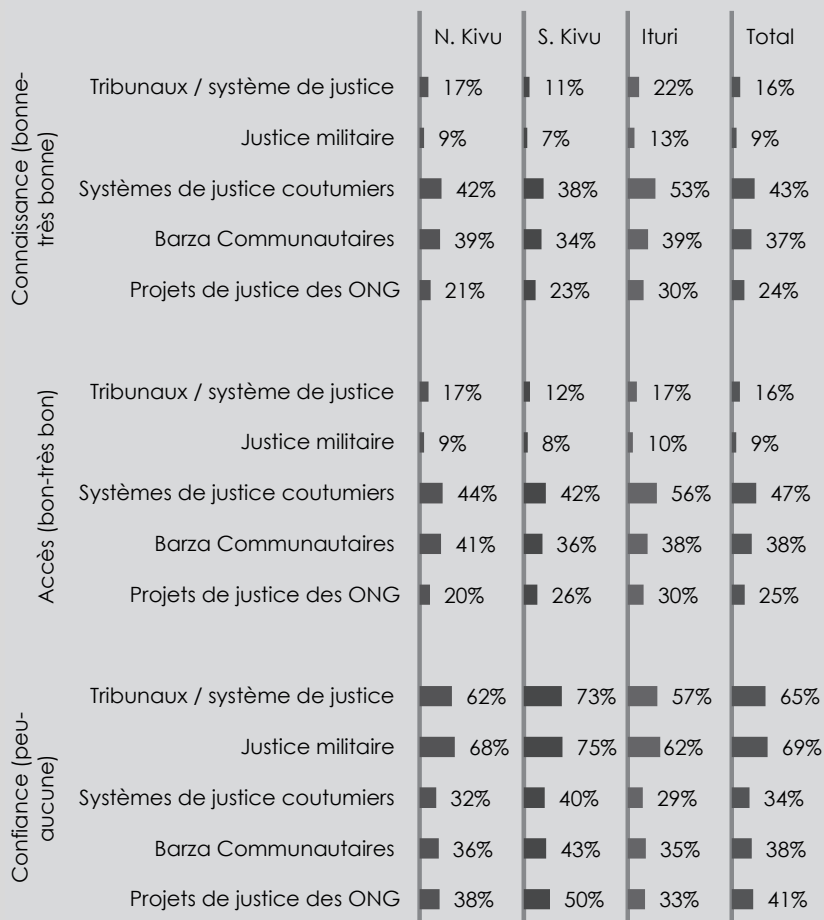
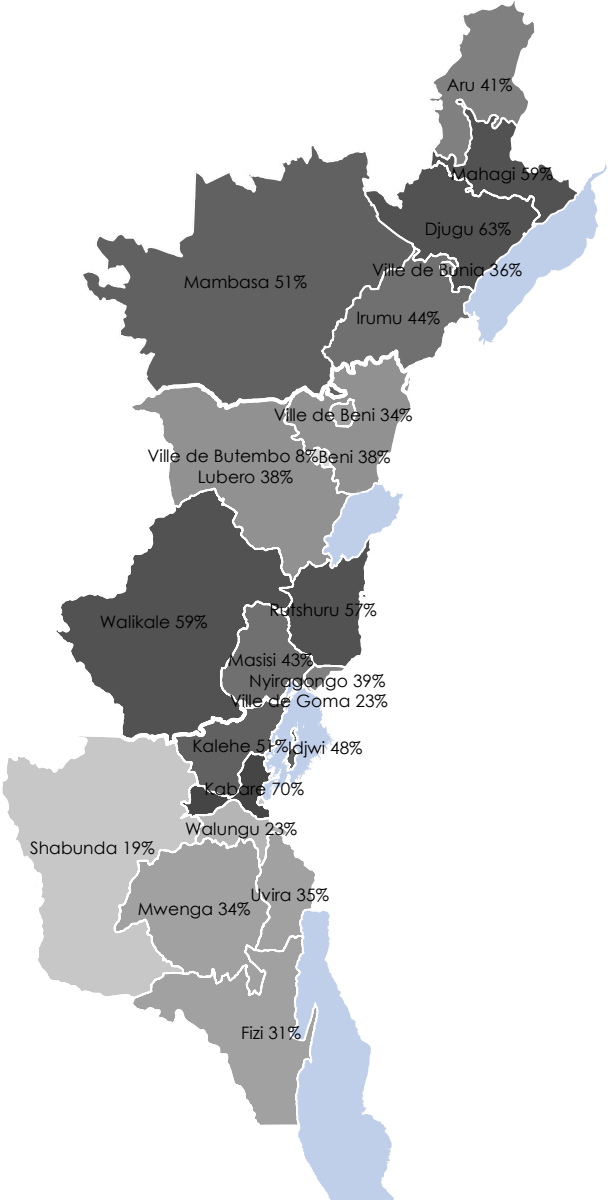


Figure 41: Connaissance de la justice coutumière (% bonne-très bonne)



6.4. Perception du Système de Justice

Plusieurs questions ont été posées pour obtenir plus d'informations sur les perceptions du système de justice formel (/tribunal). Les résultats confirment que la majorité des répondants trouvent les tribunaux corrompus et ne répondant pas à leurs besoins. Un grand pourcentage (75%) pense qu'il doit y avoir une sorte de paiement pour que la justice examine un cas. Peu de gens pensent que les tribunaux prennent des décisions indépendamment du gouvernement (35%), que les juges et les procureurs suivent la loi (27%), que les tribunaux traitent tout le monde de manière équitable (19%), et que les décisions du tribunal sont prises de façon juste (17%).

Lorsqu'on leur a demandé leur opinion sur les tribunaux utilisant une question ouverte, une majorité des répondants ont décrit le système comme corrompu (54%), inexistant / permettant l'impunité (41%), étant partial / en faveur des riches (35%), et exigeant un paiement (24%). Seulement 17 pourcent ont dit que le système judiciaire fonctionne bien. Le manque d'accès et de connaissances sur le système judiciaire influe sur les réponses, mais, ensemble, ces résultats mettent en évidence le décalage entre la conception de la justice et ce que le système de justice offre effectivement à la population.

Malgré les points de vue négatifs du système de justice formel, la plupart des répondants (85%) pensent qu'il est possible d'obtenir justice. Une majorité croit que les victimes de violence sexuelle peuvent avoir leur cas poursuivis (63%). Leurs recommandations pour améliorer la justice tiennent compte de leurs critiques, et incluent notamment la lutte contre la corruption (59%), la formation des juges et des avocats (31%), le paiement du personnel et des juges (27%), et l'information de la population à propos de la justice (25%).

Figure 42: Perception du système de justice formel (1)
(% agree)

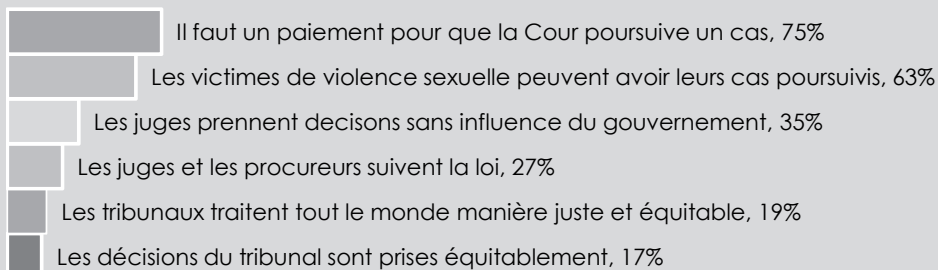


Figure 43: Perception du système de justice formel (2)
(% de répondants)

	N. Kivu	S. Kivu	Ituri	Total
N'existe pas / impunité	42%	44%	35%	41%
Corrompu	50%	63%	49%	54%
Il faut payer	20%	24%	29%	24%
Justice des riches	30%	36%	40%	35%
Fonctionne bien	18%	10%	26%	17%
Autres	13%	5%	11%	10%

Figure 44: Mesures visant à améliorer la justice
(% de répondants)

	N. Kivu	S. Kivu	Ituri	Total
Impossible	3%	5%	5%	4%
Former les juges / avocats	25%	32%	40%	31%
Lutter contre la corruption	55%	67%	56%	59%
Construire des infrastructures	7%	7%	13%	8%
Informar la population	21%	28%	30%	25%
Payer le personnel, juges, ...	22%	26%	36%	27%
Autres	42%	18%	30%	31%

Cadre 4 : Genre et Justice

Les hommes et les femmes définissent la justice en termes similaires - établir la vérité, appliquer la loi, et être juste, équitable - mais leur expérience de la justice varie considérablement.

Les connaissances des femmes à propos des mécanismes de justice est en moyenne plus faible que pour leurs homologues masculins, en particulier pour les mécanismes traditionnels et locaux: 34 pourcent des femmes disent avoir une bonne ou une très bonne connaissance de la justice coutumière, comparativement à 52 pourcent des hommes. Pour le Barza Communautaires, les pourcentages étaient respectivement de 32 pourcent et 43 pourcent des femmes et des hommes ayant une bonne ou très bonne connaissance.

De même, l'accès aux mécanismes de justice est classé plus mal par les femmes que par les hommes. Les différences étaient les plus importantes à l'égard de la justice coutumière et du Barza Communautaires. Plus de la moitié des hommes (55%) décrivent avoir un bon ou un très bon accès à la justice coutumière, comparativement à environ un tiers des femmes (38%). Pour le Barza Communautaires, le pourcentage de femmes et d'hommes ayant un bon ou très bon accès était de 33 pourcent et 44 pourcent, respectivement. La confiance dans les systèmes de justice était similaire, bien que les hommes ont tendance à n'avoir que peu ou pas de confiance dans le système de justice formel plus fréquemment que les femmes (70% c. 59%).

Les résultats suggèrent que les femmes ont moins de connaissances et d'accès aux mécanismes de justice les plus courants, à savoir les systèmes traditionnels et locaux qui sont les plus fréquemment utilisés pour régler les différends et les conflits. Les différences reflètent probablement les inégalités structurelles dans la manière dont ces systèmes considèrent les femmes.

Figure 45: Connaissance des mécanismes de la justice selon le sexe (% bonne-très bonne connaissance)

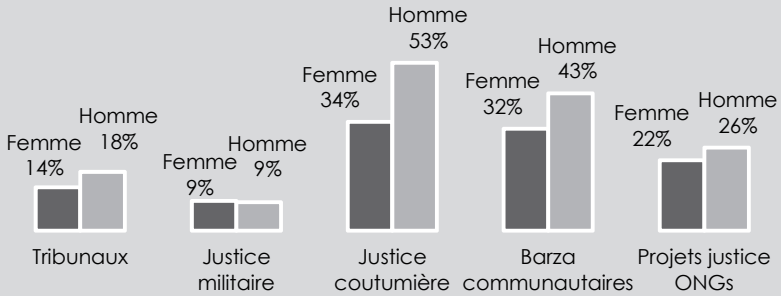


Figure 46: Accès aux mécanismes de justice selon le sexe (% bon-très bon accès)

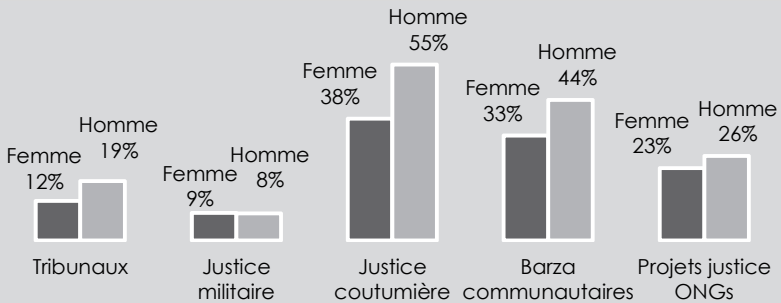
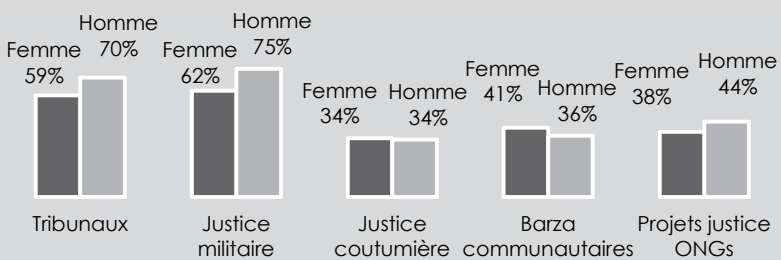


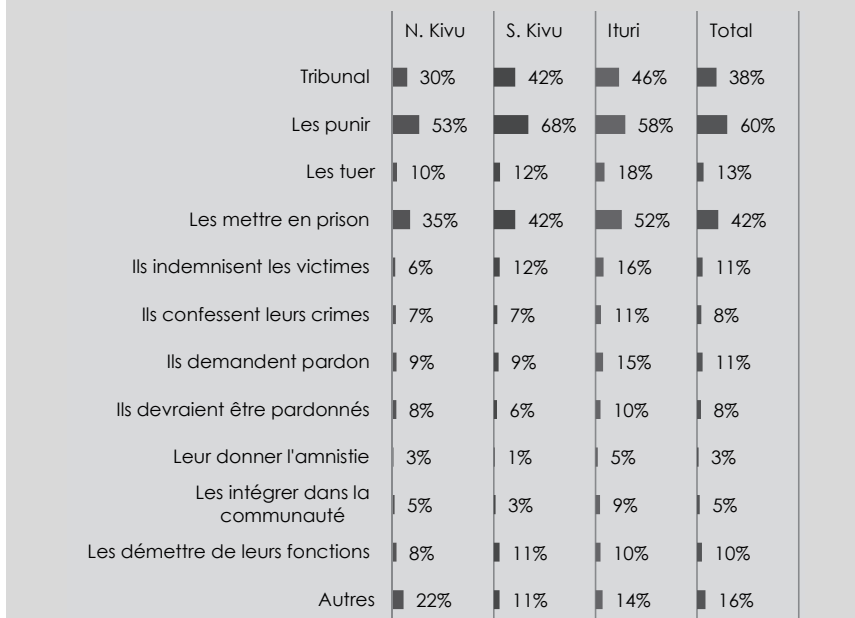
Figure 47: Méfiance envers les mécanismes de justice selon le sexe (% peu—pas de confiance)



6.5. Justice et les Violences liées à la Guerre

Obtenir justice pour les crimes graves commis au cours des guerres et des conflits entre les forces rebelles et gouvernementales est très important pour la plupart des gens dans l'Est de la RDC: 89 pourcent ont dit qu'établir les responsabilités était important, et 92 pourcent ont dit qu'il était possible d'avoir la justice pour ces violences. En même temps, la plupart des répondants étaient prêts à pardonner si c'était la seule façon de parvenir à la paix, mais, donné le choix (question ouverte), la plupart ont dit qu'ils aimeraient voir les responsables des violences être punis (60%), mis en prison (42%), ou au tribunal (38%). Les répondants ont le plus fréquemment déclaré que le système judiciaire national était le plus appropriée pour parvenir à la justice pour les crimes liés à la guerre (48%), comparativement à environ un sur quatre qui a identifié les tribunaux militaires (28%), et la CPI (28%).

Figure 48: Que faut-il faire avec les responsables des violences

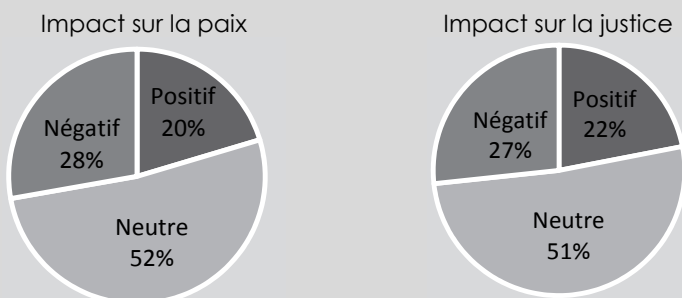


Cadre 5 : La Cour Pénale Internationale

En 2004, le gouvernement Congolais a invité la Cour pénale internationale (CPI) à enquêter et poursuivre les crimes de guerre commis sur son territoire à partir de Juillet 2002. Depuis la CPI a émis des mandats d'arrests et poursuivi Thomas Lubanga Dyilo, et deux autres présumés chefs de milices—Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui. Un autre auteur présumé de crimes graves, Bosco Ntaganda, est en détention, et d'autres sont recherchés.

La sensibilisation sur le travail de la CPI en RDC a augmenté depuis le démarrage des activités de la Cour. En 2008, seulement un répondant sur quatre (28%) avait entendu parler de la CPI, comparativement à 52 pourcent en 2013. La connaissance de la Cour, cependant, reste faible. Seulement 9 pourcent des répondants ont décrit leur connaissance de la CPI comme bonne ou très bonne, et 5% ont dit qu'ils avaient un bon ou très bon accès à la Cour. Plus de la moitié des répondants avaient une opinion neutre à propos de l'impact de la CPI sur la paix et la justice, alors qu'un peu plus étaient négatifs par rapport à ceux qui étaient positifs.

Figure 49: Impact de la CPI



7. CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS

Les résultats détaillés fournis dans ce rapport soulignent les défis que représentent la construction d'une paix durable, assurer la sécurité, et obtenir justice après des décennies de conflits et la mauvaise gouvernance. Les données montrent des gains importants dans la sécurité et les relations sociales, mais de nombreux défis demeurent. Les gains en matière de sécurité ne sont pas dus à une présence effective des acteurs de la sécurité sur le terrain, et il reste nécessaire de renforcer l'efficacité des institutions de l'Etat pour répondre aux besoins de la population et, par extension, rétablir la confiance de la population envers les institutions publiques. Les efforts Internationaux par des acteurs tels que la MONUSCO et la CPI sont connus par la population, mais leurs mandats ne sont pas bien compris. Malgré une amélioration dans les relations sociales, des tensions demeurent entre les groupes ethniques, en particulier en ce qui concerne les interactions sociales les plus intimes. L'exploitation des ressources naturelles, la lutte pour le pouvoir et les conflits fonciers sont considérés comme les principaux facteurs de conflits, en plus de divisions ethniques. Les femmes continuent de souffrir d'inégalités structurelles. Elles sont en moyenne plus pauvres et moins instruites que leurs homologues masculins. Les femmes ont aussi moins de connaissances et d'accès aux voies les plus communes pour régler les différends, à savoir les systèmes coutumiers et locaux de justice.

Sur base de ces résultats et d'autres résultats décrits dans le rapport, nous proposons les recommandations suivantes au gouvernement Congolais et aux acteurs de la communauté internationale qui soutiennent la reconstruction de la RDC:

1. **L'Etat doit prendre des mesures pour rendre confiance à la population** et être perçu comme travaillant à améliorer la vie quotidienne, plutôt que d'être perçu comme corrompu, intéressé par les gains personnels rapides, et incapable de fournir des services de base. Ces mesures doivent inclure (a) l'exécution effective des politiques publiques et la prestation des services, (b) l'inclusion, (c) accroître la transparence et la reddition de comptes a public, et (d) l'engagement et la communication avec la population sur le rôle et les capacités de l'Etat.
2. **Tous les acteurs doivent poursuivre les initiatives qui favorisent le dialogue de paix et intercommunautaire.** Il existe déjà des améliorations significatives dans les relations sociales; celles-ci doivent être soutenues et renforcées. Au-delà des divisions ethniques, les moteurs socio-économiques des conflits et du recrutement dans les groupes armés doivent être explorés et traités.
3. Il est nécessaire de **déployer, former, payer régulièrement, et équiper correctement les FARDC et la police.** Les acteurs de la sécurité doivent veiller à ce que les services de protection soient disponibles localement et contribuent à la reconstruction de la sécurité et de la confiance dans les institutions gouvernementales, ainsi qu'à la réduction des violences. Les répondants ont souligné la nécessité d'avoir davantage de patrouilles et de présence sur le terrain.
4. Dans le même temps, la MONUSCO doit renforcer et améliorer son engagement communautaire et les efforts de dialogue, y compris l'échange d'informations, et développer de meilleures stratégies pour accroître sa visibilité auprès des autres acteurs de la sécurité au niveau local.
5. **Des salaires qui reflètent les travaux achevés et le coût de la vie doivent être accordés aux fonctionnaires** d'une manière qui est cohérente et continue, surtout dans le secteur de la sécurité au sens large, y compris les acteurs de la justice. Le défaut de paiement est considéré comme un des principaux moteurs de l'insécu-

rité et de la corruption dans les secteurs de la protection et de la justice.

6. **L'indépendance du système judiciaire, y compris les tribunaux militaires, doit être établie et maintenue.** Des politiques et des programmes anti-corruption visant à instaurer l'état de droit et soutenir la justice envers les auteurs d'atrocités doivent être supportés.
7. Compte tenu de la forte dépendance envers les systèmes de justice locaux et coutumiers, il est nécessaire de **renforcer les capacités des acteurs clés de ces systèmes et prendre des mesures pour veiller à ce qu'ils respectent les droits de toutes les parties** dans les conflits. Cela peut inclure des efforts pour renforcer les capacités administratives, renforcer les capacités pour respecter les échéances et améliorer la connaissance des lois nationales, et peut-être mieux intégrer ces acteurs dans un cadre national pour la justice locale. Ces mécanismes doivent s'assurer qu'il est facile et confortable pour tous, en particulier les femmes, qui cherchent à obtenir justice. Améliorer la connaissance et l'accès à la justice coutumière parmi les femmes doit être une priorité compte tenu de la portée limitée des mécanismes de justice formelle.
8. Le travail de sensibilisation de la CPI a conduit à une amélioration notable de la sensibilisation de la population au travail de la Cour, mais **un engagement plus local sur le mandat et la réalité de la CPI est nécessaire afin de gérer les attentes.** Cela devrait également être l'occasion de sensibiliser la population à mieux comprendre le système judiciaire formel (international et national). Toute stratégie de communication doit reconnaître l'utilisation limitée des médias.
9. Il est nécessaire d'**améliorer le suivi et l'évaluation des efforts de paix et de stabilisation**, avec des analyses et des recherches en cours pour développer les connaissances nécessaires et les analyses contextuelles fondée sur des preuves nécessaires à la conception des programmes, et leur mise en œuvre.

AUTEURS ET REMERCIEMENTS

Patrick Vinck et Phuong Pham ont conçu l'enquête et conduit sa mise en œuvre, l'analyse des données, et l'écriture de ce rapport.

PATRICK VINCK est directeur du Programme pour les populations vulnérables et est professeur affilié à la Harvard Humanitarian Initiative. Il occupe des postes comme scientifique au Brigham and Women's Hospital, chercheur visiteur à la Harvard School of Public Health, maître de conférences à la Faculté des arts et des sciences de Harvard, et professeur adjoint à l'Université de Tulane.

PHUONG PHAM est directeur du programme d'évaluation et est professeur affilié à la Harvard Humanitarian Initiative. Elle occupe les postes de chercheur à la Harvard School of Public Health, scientifique au Brigham and Women's Hospital, et professeur adjoint à l'Université Tulane.

Nous tenons à remercier Peter Dixon qui a soutenu la mise en œuvre de la collecte des données dans l'est de la République démocratique du Congo, et Margeaux Fisher qui a fourni un appui supplémentaire de recherche pour ce rapport. Nous remercions également Niamh Gibbons, Robert Grace, Jennie Sherwin, et Roger Sherwin pour la révision du manuscrit.

Dans l'est de la RDC, nous tenons également à remercier l'Université Libre des Pays des Grands Lacs, l'Université Catholique de Bukavu, et l'Université de Bunia qui ont collaboré avec nous sur cette étude et ont fourni un soutien essentiel. La recherche a reçu un soutien supplémentaire de superviseurs de terrain et de l'équipe de collecte de données. Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, ces personnes ne sont pas répertoriées ici. Toutefois, ce rapport n'aurait pas été possible

sans leur soutien. Nous tenons également à remercier les répondants pour avoir pris le temps de partager leurs points de vue avec nous.

Nous tenons à remercier le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur Foundation, Humanity United, et la Fondation Open Square qui ont fourni un soutien financier à cette étude. Les informations fournies et opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Université de Harvard, le Brigham and Women's Hospital, ou les organismes de soutien.

Au PNUD, nous sommes particulièrement reconnaissants à Cornelia Schneider, Gisele Samvura, Amanuel Zerihoun, et Nadia Tourqui, pour leur patience et leur soutien à ce projet. Nous adressons également nos remerciements à Richard Snellen, Laurent Guépin, et Esther Christen aux Affaires civiles de la MONUSCO pour leur soutien.

"A la recherche d'une paix durable" présente les résultats d'une étude à grande échelle des perceptions et des attitudes envers la paix, la sécurité et la justice menée dans l'est de la République Démocratique du Congo. Le rapport est basé sur une étude de la population menée en Décembre 2013 auprès d'un échantillon aléatoire de plus de 5000 personnes, représentatif de la population adulte au niveau des territoires et les centres urbains du Nord-Kivu, Sud-Kivu, et en Ituri.

L'étude vise à contribuer au développement de projets et programmes de stabilisation et de reconstruction basés sur des données fiables et répondant aux besoins de la population. Le rapport comprend une analyse portant sur:

- Perception et présence de services de l'État
- Accès à l'information
- Le capital social et les relations
- Expériences de différends, les crimes et la violence liée à la guerre
- Perception de la sécurité et des acteurs de la sécurité
- Les mécanismes de règlement des disputes
- Perception de la justice et des acteurs de la justice
- Moyens pour la paix



Harvard Humanitarian Initiative
& Programme des Nations Unies pour le Développement

<http://hhi.harvard.edu> - <http://www.pnud.org>



PeacebuildingData.org



HARVARD

SCHOOL OF PUBLIC HEALTH

Department of Global Health
and Population



BRIGHAM AND
WOMEN'S HOSPITAL

En partenariat avec:

UNIVERSITE LIBRE DES PAYS DES GRANDS LACS

Centre de Recherche sur la Démocratie et le Développement en Afrique

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE BUKAVU

UNIVERSITE DE BUNIA

Support de terrain
supplémentaire:



MONUSCO

Support financier
supplémentaire:

MacArthur
Foundation



OPEN SQUARE CHARITABLE GIFT FUND



9

780996

068017